L'Écho de Saint-François
DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
SEPTEMBRE 2009 VOL. 17 Nº 9

Les 12 Travaux à Frank

ADRÉNALINE À SON MEILLEURE

P. 5-6

Coachée par Calixte Laliberté, l'équipe des Saboteurs a remporté les grands honneurs de cette 4e édition

PHOTOS RAYNALD LAFLAMME

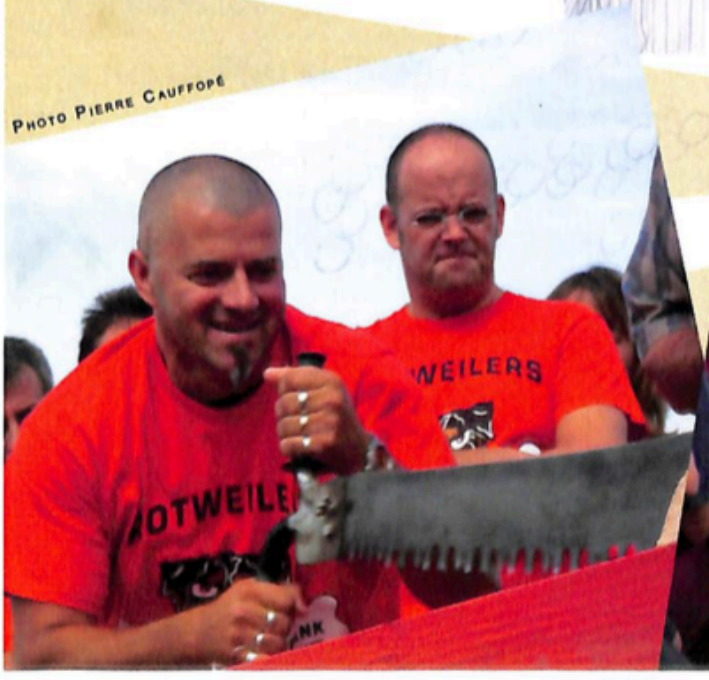

PHOTO PIERRE CAUFFOPÉ

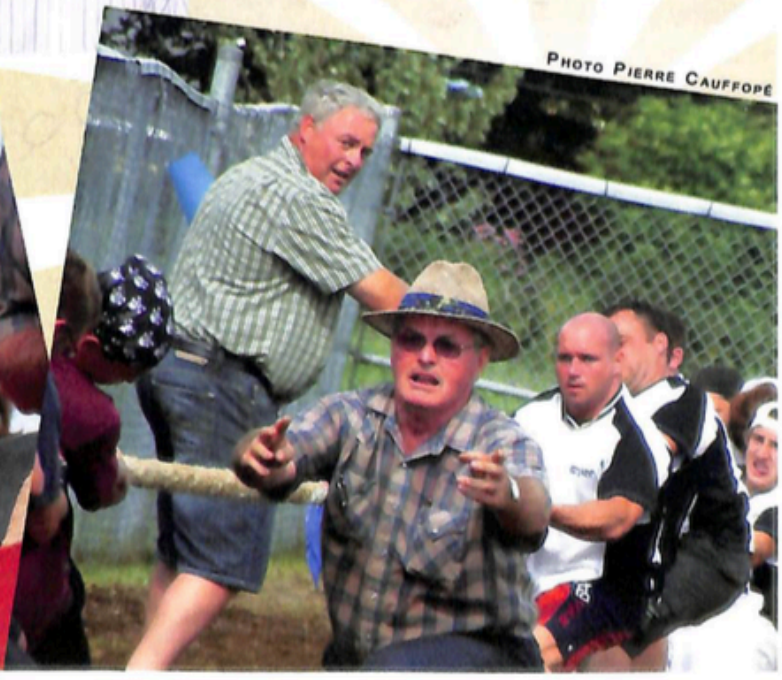

PHOTO PIERRE CAUFFOPÉ

L'Écho de Saint-François
DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

C.P. 128
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418 **259-2177**
courrier électronique: **echosf@globetrotter.net**

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Louisette Pellerin	259-7004
Sonia Girard	259-2686

Publicité
Raynald Laflamme
Petites annonces
Raynald Laflamme
Maquette et mise en page
Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé
Montage première page
Raynald Laflamme
Traitement de l'information textuelle
Angèle Morin
Abonnement
Jean Gendron
Recrutement et membership
Louisette Pellerin
Impression
Impressions Rive-Sud

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Culture et Communications Québec

Journal communautaire réalisé bénévolement

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	20,00$	200,00$
1/4 page	30,00$	300,00$
1/2 page	50,00$	500,00$
1 page	90,00$	900,00$
Bandeau 1re	95,00$	950,00$
1/2 bandeau 1re	55,00$	550,00$
Petite annonce	3,00$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00$	35,00$
USA	5,00$	45,00$

Gratuit pour tous les résidants de Saint-François

Nos DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Tirage certifié AMECQ

Porte ouverte de l'UPA à la Ferme Campagna

SOMMAIRE

Formation préparatoire aux élections municipales 4
Foire au village: Adrénaline à son meilleure 5-6
Porte ouverte de l'UPA à la Ferme Campagna 7
La Caisse populaire à la connaissance du patrimoine 8
Un nouvel organisme de bassin versant verra le jour 8
COBAVERS: Entrée en fonction de la coordonnatrice 9
Concours municipal d'embellissement 9
Solidarité Cancer Montmagny L'Islet 10
Le CSSS recherche une ressource intermédiaire 10
Souper d'ouverture des Fermières 11
Club d'astronomie Le ciel étoilé 12
TERRAIN DE JEUX 2009: Mission accomplie! 14
Journée Santé et Prévention pour les 50 ans et plus 15
Tel-Écoute: retour à son horaire dès le 5 septembre 15
Un succès mitigé pour la FADOQ 15
Chemin de Foi à Saint-François 16
Découvrez le marché public à Saint-Jean-Port-Joli 17
Des ateliers pour se familiariser avec l'ordinateur 17
Mise en vente d'un balai de rue 17
FAITES-VOUS UN CADEAU! 18
Invitation aux Rencontres Le Re-Lait 18
Reprise des activités de l'Âge d'or 18
Le compost: l'or noir de nos jardins 18
Les pique-niques de quartier seront de retour 19
Début de saison en athlétisme 19
Les Débrouillards 20
Pensée positive 21
Sudoku 21
Au fil des jours 22
L'Écho municipal ..... 20 pages

Prison ou Caution

Un don pour libérer Jean-Paul

Bonjour à vous!

Je serai prochainement incarcéré par la Société Canadienne du Cancer des MRC de Montmagny et de L'Islet pour son activité de financement «PRISON ou CAUTION». J'aurai donc à verser une caution pour recouvrer ma liberté.

Ce jeu est une façon agréable de recueillir des fonds pour la recherche et l'aide aux personnes atteintes de nos régions.

J'espère pouvoir compter sur votre générosité pour alléger ma peine. Votre don substantiel pourra certainement m'aider à recouvrer ma liberté. Les chèques doivent être faits au nom de la Société Canadienne du Cancer «Prison/Caution» et adressés directement à : Les Équipements de Ferme Bonneau, 881, chemin St-François Ouest, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, G0R 3A0.

Je compte Donc sur votre étroite collaboration et d'avance au nom des personnes atteintes du cancer, je vous remercie très sincèrement pour votre contribution à cette activité.

L'activité se tiendra le 2 octobre au Centre le Bûcheron à 19h30. Bienvenue à cette activité. Des reçus seront remis pour les dons de 10$ et plus.

Jean-Paul Bonneau, prisonnier pour la bonne cause

Formation préparatoire aux élections municipales

Nous attendons les nouvelles candidates

Comme vous le savez, les élections de novembre arrivent à grands pas. Afin de répondre aux besoins de formation des futures candidates le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches (RGFCA), en partenariat avec les organismes préoccupés par la place des femmes dans l'espace municipal, dont le Centre Femmes de Lotbinière et le Centre Femmes de Bellechasse, organise une activité 5 à 8 de formation et de réseautage en vue des prochaines élections. Cette rencontre aura lieu le 17 septembre 2009, de 17h à 20h au Manoir de Tilly à St-Antoine-de-Tilly. Le coût est gratuit, mais l'inscription est obligatoire. Pour vous inscrire, contactez le Réseau au 418 831-7588 ou reseau.femmesca@qc.aira.com. Pour information: Thérèse Larochelle, coordonnatrice du RGFCA, par courriel à tlarochelle@qc.aira.com et au tél. au 418 831-7588.

Conférence présentée par David Dusseault du MAMROT

- Rôle du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.
- L'organisation municipale
- Responsabilités municipales
- Rôle et responsabilités des élues
- La campagne électorale (calendrier, déclaration de candidature, l'organisation, le financement)
- L'élue municipale (assermentation, déclaration d'intérêts pécuniaires, rémunération)

Le contenu est sujet à modifications selon les besoins exprimés par les candidates et la conjoncture. La conférence sera suivie par une activité de réseautage avec un cocktail dînatoire offert gracieusement

Le Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches est un organisme de concertation regroupant 24 groupes membres, qui travaillent à promouvoir et à défendre les droits des femmes et à favoriser l'atteinte de l'égalité des femmes notamment par la mise en place de mesures incitant les femmes à s'impliquer dans les lieux décisionnels.

Cet événement s'inscrit dans le cadre du programme À égalité pour décider du Secrétariat de la condition féminine et de l'entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de la Chaudière-Appalaches.

Source: Véronique Dagenais-Cooper, chargée de projet RGFCA

Adrénaline à son meilleure

par Raynald Laflamme

L'édition 2009 de la Foire au village a renouvelé avec le succès grâce à la présentation des populaires épreuves d'habileté et de force du samedi, Les 12 Travaux à Frank, où neuf équipes de dix personnes ont croisé le fer. Les grands honneurs sont allés à l'équipe de la capitaine Mélanie Simard et de l'entraîneur Calixte Laliberté, Les Saboteurs, avec un total de 53 points amassés dans les 12 épreuves de la compétition.

Cette année la formule de compétition avait été largement modifiée en intégrant six nouvelles épreuves axées principalement sur l'habileté, ce qui a permis une meilleure intégration des participants jeunes, deux ados entre 12 et 16 ans, et femmes. Nul doute que le spectacle a été rehaussé par l'ajout des épreuves d'habileté.

La force reste toutefois l'élément captivant des ces 12 Travaux avec la présentation de la compétition de godendart et de l'épuisant souque à la corde. Signalons la performance de la Team Machine qui a totalisé le maximum de points à cette épreuve. Notez que le tableau des points vous sera livré dans l'édition d'octobre de votre journal communautaire.

Le souper du samedi à connu aussi le succès avec 365 cartes vendus. La prestation énergique en soirée du Pic Blanc Band a fini par achever ceux qui avaient encore de l'énergie après cette rude journée de compétition. Mentionnons, la participation de 48 enfants à l'activité Fort Boyard qui s'est déroulé sur le terrain de soccer.

Suite à la page 6

Photos Pierre Cauffopé

Restaurant L'ARRÊT STOP

Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes

Restaurant: 259-7704

Ultramar

Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6h à 23h

La Foire au village

Suite de la page 5

Mission accomplie pour l'équipe du comité organisateur composé de Dominique Marois, Jean-François Paré, Daniel Bonneau, Stéphane Théberge, Bernard Fiset, Danny Corriveau, Mélanie Simard et Yves Laflamme. Le comité a été appuyé par plus de 65 bénévoles.

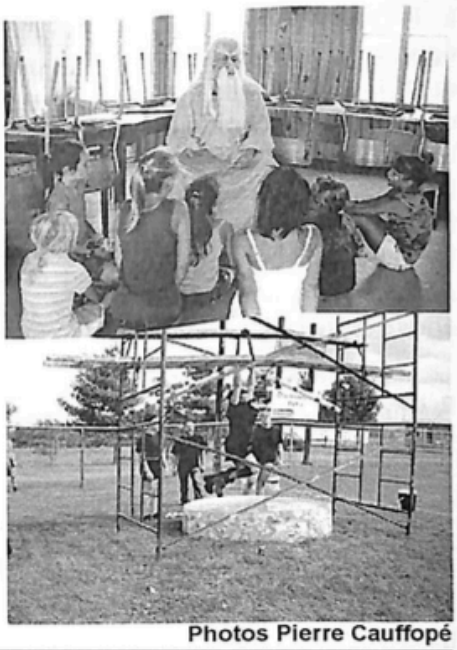

Photos Pierre Cauffopé

Ecoflo®
L'installation septique qui protège le mieux votre santé et votre environnement!

- Une installation septique qui retient 98 % du phosphore
- Un produit québécois choisi par plus de 35 000 familles
- Une valeur sûre pour votre propriété
- Une solution idéale pour remplacer les systèmes défectueux
- Le meilleur programme d'entretien et de garantie

UNE EXPERTISE QUÉBÉCOISE!

Premier Tech Environnement
PTENV.COM

PHILIAS BLAIS & FILS ENR.
Jacques Blais, propriétaire
R.B.Q. : 8264-0913-12
218, Rivière-du-Sud
Saint-François, Montmagny (Qc) G0R 3A0
Téléphone : 418 259-7841
Courriel : ph.blais@globetrotter.net
Site Web : www.geocities.com/philiasblais

SPÉCIALITÉS • Déneigement • Drainage de champs
Drainage de fondation • Épandage • Excavation • Fossés
Installation de systèmes septiques • Terrassement • Transport
Concassé • Gravier • Sable • Tuff • Terre noire, jardin et pelouse

ÉQUIPEMENTS • 3 camions • Bulldozer • Mini-excavatrice

Porte ouverte de l'UPA à la Ferme Campagna

Satisfaits du succès remporté à la journée «Portes ouvertes sur les fermes du Québec» en 2008, l'Union des producteurs agricoles et ses affiliés s'activent à préparer la 7e édition qui se tiendra le dimanche 13 septembre 2009 de 10h à 16 h.

La Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud et ses syndicats affiliés se sont donnés pour objectif de mieux faire connaître les pratiques agricoles et démontrer l'importance de l'agroalimentaire dans la région. Deux entreprises agricoles, dont la Ferme Campagna inc. de Saint-François, propriété de Éric Campagna et Isabelle Lemieux, ouvriront leurs portes et présenteront leur façon d'être, de faire et de vivre de l'agriculture. L'autre, étant la Ferme école LaPokita à La Pocatière.

Il y aura sur place un jeux gonflables, du maquillage pour enfants, rallye éducatif, des dégustations de produits laitiers et d'autres produits régionaux, visite de la ferme et randonnée de chevaux en carrioles. Hot-dog et de blé d'inde vous seront également offerts.Aussi, la chance de gagner de très beaux prix de présence.

Vous êtes donc attendus en grand nombre le dimanche 13 septembre à la Ferme Camagna, 708, chemin de la Rivière-du-Sud à Saint-François.

La Plage
www.laplage.ca
Restauration ▪ Hébergement ▪ Réception
195, boul. Blais Est Berthier-sur-Mer

Festival de la côte-levée
De succulente côte-levée ...Hummm
Offerte en duo tout l'été
DUO: cuisse, poitrine, suprême, pâtes, crevettes, saumon

4 à 8
du lundi au vend.
Ambiance «Caliente»
hot hot hot

DÉJEUNERS DÈS 8H
MENU MIDI DE 8$ À 14$
TABLE D'HÔTE DE 19$ À 42$
COPIEUX BRUNCH TOUS LES DIMANCHES
AVEC FONDU AU CHOCOLAT À VOLONTÉ
EXCELLENTE SÉLECTION DE VIN

PROMO PIZZA pour emporter
Pizza garnie 16 pouces
Frite 1 lb
Coke ou Sprite ou Root Beer
24$

Nos spécialités:
Pâtes - Pizza - Grillades - Fruits de mer
& Côte-levée

RÉSERVATION **418-259-7514**

Quelques données sur la Ferme

Éric Campagna et Isabelle Lemieux sont les parents de Mégane, 9 ans, et Kari-Ann, 8 ans. Ils sont la 3e génération familiale à exploiter la ferme, après son père Louis-Joseph Campagna et son grand-père maternel, Alfred Couture.

Voici quelques données qui vous permettront de mieux connaître l'entreprise.

Profil d'entreprise

- Ferme familiale spécialisée en production laitière
- Cheptel de 170 têtes dont 92 vaches laitières de race Holstein
- Alimentation RTM
- Moyenne du troupeau : 10 900kg
- Production végétale
  60 acres en orge
  60 acres en avoine
  35 acres en maïs fourrager
  150 acres en maïs grain
  250 acres en foin
- Les grains sont produits et consommés à la ferme
- Finaliste du 1er prix, catégorie L'Audacieux aux Grands prix de l'excellence de la MRC de Montmagny
- Finaliste pour la catégorie médaille de bronze, Ordre du mérite agricole en 2007
- La ferme emploie 2 ouvriers agricoles

Historique

1949	achat de la ferme par Alfred Couture (grand-père d'Éric)
1955	transfert de la ferme à Louis-Joseph Campagna 16 vaches, 30 porcs, 350 coqs, et taures, 62 ha de terre (père d'Éric)
1992	Éric obtient 20% des parts de la ferme suite à l'obtention de son DEP en production laitière
2000	Éric achète l'ensemble de la ferme
2002	achat d'un tracteur et fond de terre de 100 acres
2005	agrandissement de la vacherie et installation d'un mélangeur RTM. Drainage des terres
2007	achat de 40kg de quota entre 2000 et 2007
2007	location d'une terre de 120 acres

La ferme Campagna utilise les outils de gestion de troupeau offert par VALACTA, le CIAQ et SIGA LAIT. Ils sont également membres du groupe conseil de Montmagny et de la Société d'agriculture. Isabelle est responsable de la comptabilité informatisée avec le logiciel SIGA finance.

La Caisse populaire de la Rivière du Sud aide à la connaissance du patrimoine

Les membres de la Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, inc. remercient le directeur général et tous les membres du conseil d'administration de la caisse populaire de la Rivière-du-Sud pour l'octroi d'une subvention de 1,000 $. Cet argent a contribué à payer une partie du salaire d'une étudiante de niveau universitaire, pour une période de huit semaines en juin et juillet 2009.

Au cours de cette période, comme elle l'avait fait à l'été 2008, elle a consulté quelque mille contrats notariés qui nous ont livré bon nombre de renseignements au sujet des propriétaires de lots, terres et terrains situés dans notre paroisse. Cette recherche d'informations s'inscrit dans la démarche initiée par monsieur Gonzague Lamonde qui, à partir de l'index aux immeubles (liste des transactions de 1875 à nos jours), a retrouvé le nom de la plupart des propriétaires des terres et terrains pour cette période de temps. Les derniers numéros de notre journal local ont commencé à nous faire connaître une partie de ces informations. Madame Nicole Bérubé se charge par la suite d'inscrire et d'enregistrer toutes ces informations dans une base de données. Ces renseignements sont précieusement conservés et pourront être consultés en tout temps par tous ceux et celles qui le désirent.

Le support monétaire de notre caisse populaire constitue pour nous, une aide précieuse et un encouragement à tous les bénévoles qui consacrent beaucoup de leur temps à la recherche de toutes ces informations qui nous permettent de mieux connaître le mode de vie, le métier, les préoccupations de ceux et celles qui nous ont précédés.

Jacques Boulet, président

Société de conservation du patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

Un nouvel organisme de bassin versant verra le jour sur le territoire de la Côte-du-Sud

Le 4 juin dernier, les représentants du Conseil de Bassin Versant de la Rivière du Sud (COBAVERS) et ceux du Groupe d'intervention pour la restauration de la Boyer (GIRB) se réunissaient avec leurs principaux partenaires pour former un comité provisoire en vue de créer un nouvel organisme de gestion de l'eau par bassin versant et voir ainsi à favoriser la concertation du milieu pour la préservation de la qualité de l'eau sur le territoire de la Côte du Sud.

La nouvelle zone créée s'étend de la ville de Lévis jusqu'à la municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies au nord et de la municipalité de Saint-Anselme jusqu'à celle de Saint-Damase-de-L'Islet au sud, ce qui représente un territoire de plus de 2 840 km2. En plus des bassins des rivières Boyer et Du Sud, on y retrouve aussi les bassins des rivières Ferrée, Trois-Saumons, Tortue, Des Mères et plusieurs cours d'eau et lacs se déversant vers le fleuve St- Laurent. Elle comprend plusieurs municipalités des MRC de Bellechasse, Montmagny et L'Islet (voir la carte ci-jointe). De plus, la nouvelle zone inclut l'arrondissement Desjardins de la ville de Lévis. La population totale de ce territoire s'élève à 92 000 personnes.

Le comité provisoire est composé des représentants des MRC de L'Islet, de Montmagny, de Bellechasse, du ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), de l'UPA de Lévis-Bellechasse et de la Côte-du-Sud, du COBAVERS et du GIRB. Le mandat du comité est principalement de voir à la réalisation de toutes les étapes devant mener à la création d'un nouvel organisme de zone et ce, pour le bénéfice de l'ensemble des acteurs du milieu et de la population du nouveau territoire ainsi créé.

Outre l'engagement par le GIRB de compléter son plan directeur de l'eau, les deux organismes de bassin versant (OBV) se sont engagés dans ce comité pour mettre sur pied un nouvel OBV représentatif de la nouvelle zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant en informant les acteurs et la population du projet.

Ainsi, après plusieurs années d'attente, c'est maintenant l'ensemble du Québec méridional qui bénéficiera d'une gestion intégrée de l'eau par bassin versant, à la suite de l'octroi de 15 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans annoncé le 5 mars par madame Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Source: François Lajoie

Pour le comité provisoire de l'OBV de la Côte-du-Sud

COBAVERS

Entrée en fonction de la coordonnatrice

Le Conseil de Bassin Versant de la Rivière du Sud (COBAVERS) a le plaisir de vous informer de l'entrée en fonction de Madame Suzanne Beaudry, biologiste, au poste de coordonnatrice.

Diplômée de l'Université du Québec à Rimouski en gestion de la faune et ses habitats, Madame Beaudry travaillera au cours des prochains mois à la réalisation des activités et projets prévues au plan d'action du COBAVERS, visant à améliorer la gestion de l'eau sur le bassin versant de la rivière du Sud et des rivières voisines au nord des MRC de Montmagny et de l'Islet.

Madame Beaudry aura le mandat, entre autres, de poursuivre la réalisation du plan de lutte contre les cyanobactéries et du projet de restauration sur la petite rivière Sainte-Marguerite. Elle sera également responsable de l'acquisition de données sur l'état du bassin versant, de façon à préparer un portrait du territoire. Elle supportera également la mise en place du nouvel organisme de bassin versant sur le territoire de la Côte-du-Sud.

Nous souhaitons par le fait même favoriser l'interaction entre le COBAVERS et la communauté, de manière à sensibiliser et à informer la population sur la protection des cours d'eau et des écosystèmes riverains.

Le bureau du COBAVERS est situé à la MRC de Montmagny. L'adresse courriel demeure le cobavers@globetrotter.net .

Source: Simon Arbour, président COBAVERS

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

144, av. de la Gare, bureau 101
Montmagny (Québec) G5V 2T3
Tél.: 418 234-1893
Sans frais: 1 866 774-1893
Téléc.: 418 234-1659
nmorin@assnat.qc.ca

Norbert Morin
Député Montmagny-L'Islet

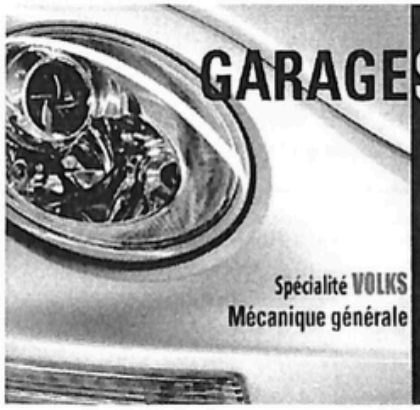

GARAGE SERVICES
Mario Tech inc
MARIO THÉBERGE
propriétaire
Spécialité VOLKS
Mécanique générale
2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3A1
418 248-1800

Concours municipal d'embellissement

Soirée de remise des prix

La soirée de remise des prix au Concours municipal d'embellissement aura lieu le dimanche 20 septembre dès 19h30 au Centre des Loisirs de Saint-François.

À cette occasion, le 25e anniversaire du comité sera souligné. Il y aura prix de présence et un léger goûter sera servi.

Bienvenue à toutes et à tous!

Source : Le comité d'embellissement

André Fiset, naturothérapeute

3151, avenue Royale Est
Saint-Charles de Bellechasse
(Québec) G0R 2T0
Tél.: 418-887-6291

Si vous avez:
Problème de dos, Sciatique, tendinite, Entorse lombaire, Douleur épaule - omoplate Fribromyalgie, Raideur musculaire, Épinedenoir Problèmes de migraine
Formulaires officiels de déclaration pour les compagnies d'assurance approuvés par l'ordre des Naturothérapeutes du Québec pour les assurances collectives ONQ et AMTMDL

André Fiset
Naturothérapeute • Équilibration corporel
Pierre chaude • Réflexologie • Kinésithérapie
Relation d'aide

Solidarité Cancer Montmagny L'Islet

Activités automnales

Ces ateliers s'adressent aux personnes qui ont ou qui ont eu un cancer. Ils se veulent un temps de partage, de socialisation et de détente.

Ateliers d'expression: 15 septembre, 13 octobre et 10 novembre 2009

Ateliers de détente: 22 septembre, 20 octobre et 17 novembre 2009

Ateliers de création: 29 septembre, 27 octobre et 24 novembre 2009

Pour les ateliers les inscriptions sont obligatoires avant 16h30,la veille de l'atelier auquel vous désirez participer.

De plus, des Déjeuners d'amitié sont organisés au restaurant La Volière à Montmagny à 8h45 : les 1er septembre, 6 octobre, 3 novembre et 1er décembre 2009. Aucune inscription n'est nécessaire pour ces déjeuners.

Pour plus d'informations, contactez nous au 418-248-7242.

Le CSSS recherche une ressource intermédiaire

Le Centre de santé et des services sociaux de Montmagny-L'Islet souhaite développer sur son territoire, d'ici décembre 2009, une ressource intermédiaire spécialisée. De type maison d'accueil, la résidence hébergerait à moyen ou long terme, quatre adultes atteints de troubles sévères et persistants sur le plan de la santé mentale.

La ressource devrait être disponible pour assurer une présence éveillée de nuit, si besoin. Elle devra également être en mesure d'accueillir dans ses lieux, une personne à mobilité réduite.

Compte tenu des difficultés complexes vécues par la clientèle, le CSSS de Montmagny-L'Islet assure à la ressource un soutien étroit et la collaboration d'une équipe d'intervenants.

Les offres seront considérées en fonction des critères d'évaluation inhérents à l'accréditation de ce projet.

Pour obtenir davantage de renseignements sur ce projet, veuillez contacter Mme Doris Beaumont, travailleuse sociale au 418-248-1572 poste 6098 ou Mme Sandra La Bastille, technicienne en travail social au 418-248-1572 poste 6169.

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

• TRANSPORT GÉNÉRAL
• TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

Votre centre autorisé de recyclage d'autos de la région

Permis S.A.A.Q.: 60666

NEUFS ET USAGÉS
USAGÉS à partir de 25$

Service professionnel
- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage

GARAGE GGB SAMSON

873, Rang Nord
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
G0R 4B0
TÉL.: 418•248•1422 FAX.: 418•248•7074
@: ggbsamson@globetrotter.net
Visitez notre site web: GGBSAMSON.COM

Argo

Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN
Germain Gilbert Brigitte Samson Propriétaires.

FERME MONYVILL ENR.

Vente et Préparation
Bois de construction
Bois d'allumage
Foin • Grain • Paille

Sciage • Planage • Séchoir à bois

Service de mini-pelle
Excavation • Terrassement • Drainage
Marteau hydraulique • Laser
Godets de 12, 24, 42 pouces

Transport
Pierre • Terre noire
Gravier • Compost
Bois de chauffage
Billots • camion plate-forme

RBQ: 8343-3219-14

Yvon Montminy
462, ch. St-François O.
Saint-François
G0R 3A0

Rés.: 418-259-2635
Cell.: 418-241-8488

Dévoreur d'énergie RECHERCHÉ

Récompense 60 $

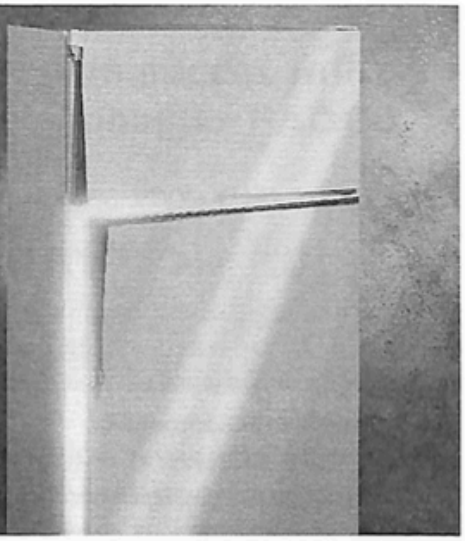

CONFIEZ VOTRE VIEUX RÉFRIGÉRATEUR OU CONGÉLATEUR À RECYC-FRIGO

Vous réduirez votre consommation d'électricité annuelle et contribuerez à la protection de l'environnement, puisque chaque appareil est recyclé à 95 %. Une initiative d'Hydro-Québec !

Vous pourriez économiser jusqu'à 505 $ en énergie et recevoir jusqu'à 110 $!

Pour chaque appareil récupéré (maximum de deux appareils par ménage), Hydro-Québec vous fera parvenir un chèque de 60 $ après la collecte de cet appareil. De plus, si vous remplacez votre appareil énergivore par un appareil homologué ENERGY STAR®, vous pourrez bénéficier d'une remise par la poste pouvant atteindre 50 $ en plus d'économiser sur la durée de vie de l'appareil.

Économies découlant du remplacement par un réfrigérateur homologué ENERGY STAR® *

Réfrigérateur (entre 14,5 pi³ et 18,5 pi³)	Économies selon l'année de fabrication de l'appareil, à titre indicatif				
Année de fabrication	Avant 1982	1982-1985	1986-1989	1990-1993	1994-1999
Économie annuelle en kWh	1444	1111	817	529	273
Montant économisé en 5 ans	505 $	389 $	286 $	185 $	96 $

* Tableaux présentés à titre indicatif seulement; économies basées sur des valeurs moyennes provenant de données de consommation normalisée de plusieurs modèles et sur un coût moyen du kWh de 0,07 $; valeurs ne tenant pas compte des effets croisés (incidence de la chaleur produite par les appareils et son impact sur les besoins de chauffage et, s'il y a lieu, de climatisation).

Inscrivez votre demande en ligne au
www.recyc-frigo.com
ou communiquez avec l'escouade RECYC-FRIGO au
1 877 493-7446 (49FRIGO)**

Assurez-vous d'avoir votre facture d'électricité en main.

** L'appareil doit avoir plus de 10 ans, avoir un volume intérieur entre 10 pi³ et 25 pi³, être fonctionnel et branché.

RECYC-FRIGO ENVIRONNEMENT

MIEUX CONSOMMER

Le programme RECYC-FRIGO, une initiative d'Hydro-Québec, est administré par le Consortium MRE ENVIRONNEMENT. Hydro-Québec fera parvenir un chèque de 60 $ au propriétaire de l'appareil, une fois celui-ci récupéré. Une limite de deux appareils par foyer s'applique. Hydro-Québec se réserve le droit de mettre fin à ce programme sans préavis. Certaines restrictions peuvent s'appliquer.

TERRAIN DE JEUX 2009

Mission accomplie!

Félicitations à Léonie et à toute l'équipe des moniteurs qui, de nouveau cette année, ont fait vivre une très belle aventure à nos jeunes.

Bravo! Mission accomplie.

Merci au RANCH ROYAL de la famille Roy et tout spécialement à Anny d'avoir si bien accueilli, pour une 2e année, les jeunes du Terrain de Jeux en leur faisant vivre une très belle expérience. Ce fut grandement apprécié de tous.

Source: Le comité de parents du Terrain de Jeux

Merci aux commanditaires

L'équipe d'animation du Terrain de Jeux de Saint-François, tient à remercier la précieuse collaboration de ses commanditaires:

La Caisse Populaire Desjardins de la Rivière du Sud
Député Norbert Morin
Pierre Martin, pharmacien
Simon Morin, médecin
LSBC
Weed man
Aliments Trigone inc.
Casse-croûte chez Mike
Boucherie Richard Morin
Les Produits Métallique Roy
Promutuel Montmagny
Dépanneur Ultra Saint-François
Les équipements de Ferme Bonneau
Arrêt Stop
Philias Blais
GP Martineau
AFL groupe financier

Grâce à eux, les enfants ont pu vivre de belles activités tout au long de l'été.

De plus, nous tenons à remercier la participation du comité de parents du TDJ qui ont appuyé les moniteurs et qui ont fourni une aide précieuse lors de la journée de fermeture.

Léonie Lapointe

On s'en occupe!

ASSURANCES AUTO, HABITATION, COMMERCIALE

Pierre Paré
COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES

Denise Prévost
SOUSCRIPTRICE

Andrée-Anne Vézina
COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES

Caroline Lévesque

PLACEMENTS ET SERVICES FINANCIERS

Bertrand Bélanger
CONSEILLER EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Réal Fontaine
CONSEILLER EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Frédéric Picard
CONSEILLER EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Francis Fontaine
CONSEILLER EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

AFL
Groupe Financier
UN CHOIX DE CONFIANCE

248-3358
234, boul. Taché Est, Montmagny

Journée Santé et Prévention pour les 50 ans et plus

La Tournée Santé et Prévention, comme à chaque année depuis quelques années, s'arrête dans notre région et cette fois à Saint-Jean-Port-Joli, le mardi 6 octobre, au Centre Rousseau, 390 rue Verreault. Le coût est de 15$ incluant repas chaud, pause-santé et conférences. Les billets sont en vente à tous les Clubs FADOQ du Secteur Pascal-Taché, dont celui de Saint-François.

Conférences et spectacle marqueront cette journée.

1re conférence: «Votre santé sous la ceinture»

2e conférence: «Ma passion» avec Maman Dion

3e conférence: Alzheimer avec Valérie Audet

Spectacle: Claudette Dion et son nouveau tour de chant

Bienvenue à tous et à toutes!

Pour information: Joseph-Aimé Blais au 418-259-7866 ou Philippe Lamonde au 418-259-2023

La FADOQ, secteur Pascal-Taché regroupe les territoires suivants: La Pocatière, les MRC de l'Islet et de Montmagny.

Ces événements sont préparés dans le but d'aider et de renseigner principalement les personnes de 50 ans et plus, mais ils sont ouverts à tous.

Source: Josette Dubé, représentante FADOQ-RQCA

Tel-Écoute: retour à son horaire dès le 5 septembre

Vous vivez des moments difficiles et vous aimeriez en parler ?
Parler d'un problème est déjà un pas vers le mieux-être...
Écouter l'autre, c'est lui permettre d'exister tel qu'il est, dans sa globalité et sa dignité.
Les écoutants de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive

7 jours / 7
Du lundi au vendredi de 18h à 4h du matin
Les samedis et dimanches de midi à 4h du matin
ANONYME, CONFIDENTIEL et GRATUIT
418-248-4445

Un succès mitigé pour la FADOQ

La Journée champêtre de la FADOQ, secteur Pascal-Taché tenu à Saint-François le 1er août n'a pas connu le succès escompté.

«L'invitation a été faite à toutes et à tous, mais les gens n'ont pas répondu comme nous pensions. Pourtant c'était une agréable occasion de parler, comme nous l'avons fait d'ailleurs, avec notre député et Madame Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés», de mentionner la représentante de secteur, Madame Josette Dubé.

Voici deux photos prises lors de la visite de Mme Marguerite Blais, à St-François-de-la-Rivière-du-Sud, lors de la Journée Champêtre du 1er août 2009.

Sur la photo, Mme Diane Gendron, épouse de Norbert Morin, député de Montmagny-L'Islet, Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et Josette Dubé, représentante FADOQ-RQCA, secteur Pascal-Taché.

Source: Josette Dubé, représentante FADOQ-RQCA Secteur Pascal-Taché

IMPRESSION RIVE-SUD
www.impression-rivesud.com
Pour tous vos projets d'impression petits ou grands,
vous méritez la qualité, le service et un prix compétitif !
Contactez-nous, il nous fera plaisir de vous rencontrer.
418 248-6965

PAPETERIE COMMERCIALE | DÉPLIANTS | BROCHURES | FACTURES | AFFICHES | ET BEAUCOUP PLUS

Chemin de Foi à Saint-François

Les écoles, au Québec, avaient été fondées, entre autres, pour communiquer les réalités de la foi aux enfants. Cette année a vu la fin de cet enseignement catholique à l'école... mais la poursuite, à Saint-François, de ce qui a été si bien commencé par des personnes de la communauté qui ont accepté de s'y engager: de la catéchèse dans les locaux de notre église paroissiale !

Il est vrai que, pour les parents, cela demande une autre façon de s'organiser, mais ils y sont habitués avec la quantité d'activités auxquelles les jeunes participent. Une bonne partie de nos enfants de Saint-François suivent donc ces «parcours» où ils peuvent apprendre à connaître Jésus, son message et la façon pour nous de le vivre, de suivre ses traces et de rendre le monde plus beau par le «sel» qu'est l'Évangile.

Il y a quatre étapes en gros dans le parcours catéchétique : les plus petits apprennent les textes bibliques fondamentaux ; vers l'âge de huit ans, ils se préparent au sacrement du pardon ainsi qu'à la première des communions; les deux années qui suivent leur permettent d'aller plus loin dans leurs connaissances bibliques et, en particulier les paraboles, pour enfin ouvrir sur la préparation et la célébration de la confirmation. C'est, pour la plupart, entre 6 et 12 ans que les enfants chemineront dans la formation à la vie chrétienne. Éventuellement, le but serait de continuer cette formation pendant leur adolescence, moment où ils choisissent et affirment leurs valeurs propres. Il serait particulièrement intéressant de cheminer encore avec eux pour les aider à établir les jalons qui les guideront pendant leur vie... Ça viendra, nous P espérons. Avant, il faut bien consolider la base biblique.

Cette année, ce sont 102 jeunes qui ont suivi la catéchèse, à un niveau ou l'autre. Dix-sept ont vécu leur première communion et vingt ont célébré la confirmation. Une dizaine de personnes de notre communauté les ont accompagnés tout au long de ces importantes démarches.

Cette année, nous avons aussi remis à chacun des enfants un petit carnet de vie chrétienne appelé Grandir dans la foi. Enfants et parents peuvent y inscrire les grands moments de leur démarche d'approfondissement de la foi, les catéchèses qu'ils ont suivi et ce qu'ils y ont vécu. Ce carnet restera pour eux un témoin important de leur parcours à la suite de Jésus. Notons que chacun des carnets a été signé personnellement par notre évêque, Mgr Yvon-Joseph Moreau.

Donc, malgré les changements dans notre société, la foi continue à se transmettre chez nous à Saint-François et on sent bien que c'est très important pour la plupart des parents de partager cet héritage avec leurs enfants, même si on semble moins «pratiquants» pour l'instant. Espérons que nos nouvelles façons de faire porteront de beaux fruits chrétiens et continuons de prier pour que notre foi trouve sa place et sa façon de se vivre dans ce monde tellement changé qu'est le nôtre!

Que la Vierge Marie et Saint François de Sales veillent sur nous!

Fabienne Biais, intervenante en pastorale

Christian Bourgault, prêtre

Félicitations à nos jeunes de 3e année qui ont célébré leur Première des communions ce dimanche 14 juin dernier. Merci à toutes les personnes qui ont fait que cette belle fête soit des plus réussies: aux enfants, leurs parents, madame l'animatrice, notre belle chorale, l'abbé Christian et à tous les amis et paroissiens qui, par leurs prières et leur présence, ont enrichi notre Célébration.

Fabienne Blais, intervenante en pastorale

Découvrez le marché public à Saint-Jean-Port-Joli

Les consommateurs de produits frais et locaux ont jusqu'au 5 septembre pour découvrir le marché public chez les Bisons Chouinard, 308, avenue de Gaspé est -route 132, côté sud- à Saint-Jean-Port-Joli.

C'est dans une ambiance champêtre que plus d'une dizaine d'entreprises locales vous offrent leurs récoltes et leurs produits transformés.

Le marché public ouvre ses portes de 10 h à 16 h, beau temps, mauvais temps. Durant cette période on y retrouvera, des viandes, fruits et légumes biologiques et autres - frais et transformés, produits de boulangerie, d'herboristerie, de l'érable, de valeur rajouté au miel, sorbets, champignons sauvages, tapenades, etc.

Le marché public permet un rapprochement des clients et producteurs pour une expérience très agréable.

Des ateliers pour se familiariser avec l'ordinateur

Depuis quelques années, Les ateliers Fadoq.ca se donnent à la Bibliothèque Marie-Bonenfant.

Quelques points forts de nos ateliers

• Atmosphère chaleureuse •Aucune pression, ni tension • Groupe de 6 étudiants • Un poste pour chacun • Ouvert à tous • Pratiques assistées • Formateurs compétents • Coût très abordable • Guides et documents adaptés.

Nous débutons vers la mi ou fin-septembre, selon le nombre d'inscriptions, les ateliers suivants: J'apprivoise l'ordinateur 1, et 2; Les Joies d'Internet 1, et 2; Je maîtrise la photo numérique; Je me familiarise avec Excel.

Joignez l'utile à l'agréable: Formez votre groupe, de 5 ou 6 personnes, et venez ensemble goûter au plaisir de la découverte! S.V.P. spécifier vos préférences: jour ou soir, a.m. ou p.m.

Inscriptions: Évangéline Dionne au 418-598-6832 ou à la bibliothèque au 418-598-3187.

Source: Josette Dubé, représentante FADOQ Pascal-Taché

Mise en vente d'un balai de rue

La Municipalité met en vente un balai de rue de marque «Wayne». C'est un modèle 1974. Il est muni d'un moteur à essence de 318 po. cu.

La Municipalité l'a mise au rancart parce que les dépenses pour réparer le convoyeur étaient trop élevées.

La Municipalité l'offre tel quel et ne cache pas son état. Avis aux intéressés. Toute offre raisonnable sera acceptée. Vous pouvez venir le voir. Il est stationné à l'extérieur dans l'enclos à l'est du garage municipal.

La Municipalité se garde le privilège d'accepter ou de refuser toute offre qui lui sera faite.

Veuillez faire parvenir votre offre au bureau municipal, soit par:

- Fax: 418-259-2056
- Lettre: 534, ch. St-François Ouest
- Courriel: munist-frs@globetrotter.net

Vous avez jusqu'au 25 septembre 2009 pour faire parvenir votre proposition d'achat.

Yves Laflamme, dir. gén./sec.-trés.

BOUCHERIE Richard Morin

602, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: 259-7783

Lundi-Mardi-Mercredi 8h à 17h30
Jeudi-Vendredi 8h à 21h
Samedi 8h à 17h

SPÉCIAUX TOUTES LES SEMAINES

• service d'abattage • viande de choix
• produits maison • viandes marinées pour méchoui et BBQ

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.

Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand
En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1re rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny
Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net

FAITES-VOUS UN CADEAU !

Partout on parle de l'importance d'une foi vivante chez les adultes de nos milieux. Chez nous, pour nous, l'association MESS'AJE offre une catéchèse biblique originale avec les Seuils de la foi.

Les rencontres s'articulent à partir d'enseignements autour d'une projection multimédia, de temps de partage et de moments de prière.

Ce parcours s'adresse à tous, sans autre prérequis que celui de vouloir découvrir, actualiser, rafraîchir, ou approfondir sa foi à partir de l'expérience biblique.

Début du parcours : le mardi 22 septmebre 2009
Heure: 19h à 21h30

Endroit: salle Odilon Marois, église Saint-Thomas, Montmagny

Pour information et inscription: Yolande Mercier 418-248-6091.

Invitation aux Rencontres

Le Re-lait Montmagny-L'Islet

Le Re-lait, groupe d'entraide en allaitement, organise des rencontres permettant d'échanger sur différents thèmes et situations entourant l'allaitement en attendant bébé ou après son arrivée. Les rencontres ont lieu tous les 2e jeudi du mois à 13h30 au local Scouts situé au 11, avenue de la Fabrique à Montmagny (à côté du CPE Le Farfadet). De plus, pour une deuxième année: 3 rencontres auront lieu le soir (8 octobre, 14 janvier et 13 mai). L'activité est gratuite, ouverte à tous et aucune inscription est nécessaire. Pour information, contactez Mélanie Bergeron au 418-246-1319.

Rencontre en après-midi

Les pleurs du bébé

Mon bébé pleure, il me parle, c'est sa façon de communiquer.

Que veut-il me dire ? Besoin ou caprice ?

Qu'est-ce qu'un bébé aux besoins intenses ?

Toutes ces questions seront abordées lors de notre rencontre du jeudi 10 septembre 2009 à 13h30.

Bienvenue à tous et à toutes !

L'allaitement favorise l'intimité entre maman et bébé et contribue à la création d'un lien particulier entre ces 2 êtres. C'est la continuité de la grossesse.

Reprise des activités de l'Âge d'or

Les activités du Club l'Âge d'or St-François reprennent le 23 septembre par un dîner communautaire au restaurant l'Arrêt Stop à 11h30 au coût de 8$. Réservez avant le 21 septembre au 418-259-7866. Aussi, Tournoi de Charlemagne le dimanche 27 septembre à 13h30 au Club de l'Âge d'or St-François (vieux couvent). Bienvenue!

Le compost : l'or noir de nos jardins

On appelle souvent le compost « or noir » car celui-ci enrichit notre sol et améliore la croissance des plantes. Il remplace d'autres sources de matières organiques plus dispendieuses que l'on serait obligé d'acheter (fumier animal ou autres composts commerciaux). Une autre source d'économie appréciable est la réduction des déchets et du coût d'enfouissement.

En ce qui concerne les prix des composteurs: chez Canac marquis celui en plastique se détail à 49$, en bois 115$. À Montmagny, chez Formaca: en bois 65$.

Bonne fin de vacances à vous tous.

Yves Laflamme, Maire

Promutuel Montmagny-L'Islet, un assureur au service des gens d'ici

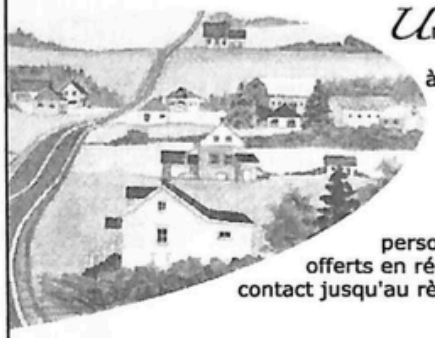

Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance

PROMUTUEL MONTMAGNY-L'ISLET

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance
habitation • automobile • commercial • agricole • vie

Les pique-niques de quartier seront de retour

Je tiens à remercier la Caisse populaire de St François pour le montant de 500$ qui nous a été accordé pour les pique-niques de quartier. Le premier a eu lieu le 13 juin et n'a attiré que 65 personnes. Au moment d'écrire ces lignes, la température de juillet fut très ordinaire. Nous avons donc pris la décision de reporter le 2e pique-nique de quartier au dimanche 23 août en même temps que la Foire au village ce qui nous permettra de bénéficier d'une infrastructure déjà en place pour La Foire au village.

Je veux souligner que le ou les pique-niques de quartier reviendront l'an prochain et coïncideront avec la St Jean-Baptiste ou la Confédération. Nous espérons ainsi obtenir des montants d'argent que les gouvernements accordent pour ces fêtes. Le but n'est pas d'attirer 200 ou 300 personnes, mais de faire un rassemblement avec les gens de la place.

Cet automne, une programmation de sport en collaboration avec l'école et des municipalités environnantes est en train de prendre racine. Les vendredis et samedis seront alloués à la famille. Comme je l'ai déjà mentionné, les bénévoles créent la richesse d'une municipalité! Sans eux, le baseball, le soccer et bien des organismes ne pourraient fonctionner. À l'automne, j'aurais besoin d'une dizaine de bénévoles qui s'impliqueraient auprès des jeunes. Si vous désirez contribuer à leur développement et à leur encadrement, communiquez avec Mario Marcoux au 418-259-2454.

Mario Marcoux, responsable Division Loisirs
Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

LES FONDATIONS
B.A.F.
9191-4333 Québec Inc.
RBQ 8355-8254-56
Bruno Forgues, propriétaire
Tél.: 418-259-2709
Téléc.: 418-472-0505
email: lesfondationsbaf@videotron.ca
Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales
8, 1re Rue Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0

Début de saison en athlétisme

La saison d'athlétisme extérieur est amorcée pour nos jeunes paroissiens. Au niveau du sport scolaire, trois coureuses se sont illustrées à la compétition qui se tenait le 6 juin à Montmagny regroupant la région Québec/Chaudière-Appalaches. Karen Tanguay a terminé en première position au 1500 mètres marche dans la catégorie cadette (14-15 ans). Soit dans la même catégorie, Stéphanie Paré a réussi à décrocher une deuxième place au 1200 mètres ainsi qu'au 2000 mètres. Dans la catégorie juvénile femme (16-17 ans), Audrey Bonneau a monté sur la plus haute marche du podium dans les épreuves suivantes: 100 mètres, 100 mètres haies et saut en longueur. Elle a été la seule athlète de la compétition à décrocher trois premières positions.

S'étant classées première ou deuxième dans leurs épreuves respectives, ces jeunes filles ont eu droit à un laissez-passer au championnat provincial scolaire. Stéphanie a fait une belle prestation à cette compétition tenue au Saguenay les 19, 20 et 21 juin. Elle a terminé 9e au 1200 mètres et 7e au 2000 mètres. Par contre, pour ce qui en est de Karen et Audrey, elles n'ont pu y participer en raison d'un conflit d'horaire avec cette compétition.

Au niveau de l'athlétisme civil, Audrey a participé les 13 et 14 juin à une compétition se tenant à Sherbrooke. Elle a réussi à atteindre son standard canadien au saut en longueur et au 100 mètres pour sa participation au Jeux de la Légion canadienne des 8 et 9 août. Elle a réussi à terminer 2e au 100 mètres et 3e au 200 mètres dans sa catégorie d'âge, soit les 16-17 ans. Pour le saut en longueur, elle a terminé en 5e position dans la catégorie des Jeux du Canada, soit des jeunes filles âgées entre 17 et 23 ans.

Le 11 juillet dernier se tenait une compétition au centre Claude-Robillard à Montréal. Malgré la pluie abondante lors de cette journée, nos athlètes ont su surmonter cette épreuve. Stéphanie a obtenu une 5e position au 1200 mètres. Quant à son frère Maxime, il a terminé en 12e position dans cette même épreuve. Cependant, ce jeune coureur étant âgé de 13 ans seulement participait avec des garçons de 14 et 15 ans. Pour Audrey, elle a atteint la 3e position au 100 mètres haies, la 2e au 100 mètres et la 1re au saut en longueur.

Félicitations à ces jeunes athlètes!

Source: Martine Fréchette

Boulet
Encans Boulet inc.
Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com
Achat et vente de ferme

MS²
Jean Morin
Dany St-Pierre
• Électronique industrielle et agricole
• Mécanique industrielle et agricole
• Réparation de moteur électrique
• Contrôle et automatisation
• Service de vente au comptoir
• Service d'urgence 24 heures
171, 4e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6
Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395
ms2controlemont@globetrotter.net
SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

2 septembre 2009

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		1 Souper des Fermières 18h Arrêt-Stop	2	3	4	5
6	7 Fête du Travail!	8 Réunion du conseil Journée internationale de l'alphabétisation	9 Réunion des Fermières 19h30 Comité d'embellissement 19h30	10	11 Bac bleu	12 Tombée du Journal
13	14	15	16	17	18	19
20 Soirée de remise des prix du concours d'embellissement Centre des loisirs 19h30	21	22	23	24	25 Bac bleu	26
27	28	29	30			

Bonne rentrée à tous!

Sécurité routière **Soyez prudents!**

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 6 juillet 2009, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, maire, messieurs Mario Marcoux, Rénald Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mario Marcoux
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 1er juin 2009

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 1er juin 2009 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 1er juin 2009 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE juillet 2009

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Ass. baseball mineur St-François, aide pour promouvoir le baseball		500,00
BPR Groupe-Conseil,		
honoraires professionnels pour modification au plan d'intervention		4 209,20
Denis Laflamme, musique pour pique-nique de quartier		250,00
Étienne Blais, émission de 2 permis de brûlage		30,00
FSHEQ, cotisation annuelle 2009-2010		90,00
Hydro-Québec, électricité:		
Éclairage public	686,37	
Poste ass. village	4 593,43	
Usine eau potable	4 263,79	
Éclairage public juin 2009	664,23	10 207,82
Le Réseau Mobilité Plus, location téléavertisseurs		161,19
Postes Canada, envoi journal l'Écho + circulaires		234,17
Telus Mobilité, cellulaire		28,92
Telus:		
Bureau, garage, service incendie, usine d'eau potable	913,34	
Poste surpresseur St-Pierre	58,28	971,62
Transport adapté Vieux-Quai, transport adapté mai 2009		159,97
Ultra Dépanneur St-François, essence		470,93
Ministre Revenu Québec, remise juin 2009		7 256,94
Revenu Canada, remise juin 2009		3 239,34
CARRA, remise de juin 2009		326,74

La Fabrique, loyer bibliothèque juillet 2009		166,67
Air Liquide, location bouteille		64,04
Aquatech, gestion et exploitation usine eau potable et ass. des eaux		6 951,22
Aréo-Feu, réparation et vérification détecteur de gaz		349,02
Arpentage Côte-du-Sud,		
honoraires professionnels pour l'arpentage du projet de		
développement résidentiel		4 774,61
BML, 66,22 t.m. asphalte à 72,70$/t.m.		6 948,07
Bureautique Côte-Sud:		
2 caisse de papier 8½ x 11	103,62	
Papeterie	75,30	
Contrat photocopieur	114,91	293,83
Camions A & R Dubois, pièce balai de rue		453,30
Camions Sterling de Lévis, pièce camion Ford		30,48
Centre horticole Beau-Site, annuelles (embellissement)		185,05
Comptoir d'entraide St-François, 2 poches de linge		12,00
CSST, cotisation ajustée salaires 2009		82,70
Doris Truchon, ménage bureau usine d'eau potable		15,00
Entretien Chloratech, sonde détection de fuite d'ozone (usine d'eau potable)		460,87
Ferme horticole Lajoie:		
Achat certificat cadeau (embellissement)	50,00	
Aménagement plate-bande et plantation de fleurs	3 273,38	3 323,38
Financière Banque Nationale inc.,		
intérêts 2e financement assainissement des eaux		5 009,60
Fortin sécurité Médic inc., gants		154,40
FQM, facturation Dicom		71,97
Gaétan Bolduc & Associés, vérification surpresseur (ass. eaux)		202,05
Jacques Théberge, remb. frais hébergement + repas - congrès		728,80
Jacques Thibault, vérification annuelle camion incendie		338,63
Joachim Laferrière électricien, réparation lumières de rue		359,68
Jocelyne Noël, entretien bureau juin 2009		90,00
John Meunier, multiparamètre et sonde PH (usine eau potable)		2 864,50
Kemira, 18,25 kg Pass à 410$/kg (usine eau potable)		8 445,88
L. P. Tanguay, 1 420 litres de chlore à 0,47$		753,33
Lalimec inc., réparation tracteur Ford		90,87
Le Réseau Mobilité Plus, location téléavertisseurs		154,47
Lebeau Vitres d'autos, réparation pare-brise Ford 10 roues		395,06
Les Concassés du Cap inc.:		
Transport et disposition containers (garage)	2 370,38	
Collecte mensuelle juin 2009	4 829,21	7 199,59
Les Éditions Juridiques FD, mise à jour recueil lois municipales		98,70
M.R.C. Montmagny:		
Tonnage mai 2009	446,99	
Composteur en plastique	280,00	
Comptes de taxes, enveloppes, rôle	378,17	1 105,16
Macpek, pièces:		
Camion Mack	120,75	
Camion Ford	115,03	235,78
Martineau Express, transport colis		52,46
Maxxam, analyses eau potable et eaux usées		392,81
Medias Transcontinental s.e.n.c.,		
publication dans publi-sac (pique-niques de quartier)		39,37
Michel Lepage, facturation en extra (embellissement)		216,66
Michel Proulx, réparation ordinateur (service incendie)		101,48
Ministre des Finances, droits annuels barrages		320,00
Noram Experts-conseils,		
honoraires professionnels pour le projet du nouveau développement résidentiel		6 199,66

Pièces d'autos GGM, pièces diverses:		
Machinerie, entretien général	33,86	
Camion Chevrolet	10,93	
Tracteur Ford	73,56	118,35
Pneus André Ouellet 2000, rechaper pneus niveleuse		1 799,75
Praxair:		
3 750 m³ d'oxygène à .3624 + location réservoir (usine)	2 353,15	
Location réservoir oxygène (usine)	814,18	3 167,33
Québec Linge, location nettoyage salopettes		139,31
Régie gestion matières résiduelles Mauricie, enfouissement mai 2009		4 875,73
REM, pièce		11,00
Sani Bleu, location toilette chimique:		
Pique-nique Parc Olivier-Tremblay	214,46	
Pique-nique Parc Francofun	214,46	428,92
Soc. Conservation du Patrimoine, contribution municipale 2009		1 500,00
Soc. Coop agr. Riv. Sud, matériel divers:		
Assainissement des eaux	2 262,43	
Balai de rue	3,55	
Barrage	462,79	
Maison de la Paroisse	36,33	
Usine d'eau potable	11,28	
Camion GMC	22,09	
Voirie	241,67	
Embellissement	45,76	3 085,90
Théberge aération, nettoyage:		
Terrains (embellissement)	259,61	
Parc Olivier-Tremblay	67,73	327,34
Transport adapté Vieux-Quai, transport adapté juin		95,55
Transport Gilmyr, réinspection SAAQ (unité d'urgence)		33,86
Unicoop, joint (ass. des eaux)		20,05
Weed Man:		
Contrôle de végétation	660,00	
Fertilisation no 2	247,50	907,50
Wurth, pièces (garage)		766,04
TOTAL:		**105 144,62**

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

REFINANCEMENT DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 188-2002

À la séance régulière du 4 mai dernier, le directeur a avisé le Conseil municipal qu'il y aurait un règlement d'emprunt à refinancer au montant de 160 000$. Ledit règlement porte le numéro 188-2002. À l'origine, le montant de ce règlement était de 192 168$. L'emprunt était relié aux honoraires de la recherche en eau potable pour Berthier-sur-Mer, St-François-de-la-Rivière-du-Sud et St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud.

La part que la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud a assumée dans cet emprunt est de l'ordre de 21,4%.

À titre informatif, le taux d'intérêt consenti à l'emprunt pour les 5 premières années a été de 4,77%. Un règlement d'emprunt est refinancé à tous les cinq (5) ans. C'est donc dire qu'il reste quinze (15) ans à rembourser le règlement d'emprunt.

Comme le directeur l'avait expliqué en mai dernier, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) va aller en soumission publique auprès de différentes institutions financières et va communiquer le 6 juillet prochain les résultats à la Municipalité. À ce moment-là, la Municipalité va avoir à adopter quelques résolutions:

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Populaire Desjardins de la Rivière du Sud pour son emprunt de 160 000$ par billet en vertu du règlement d'emprunt numéro 188-2002, au prix de 100,00000, échéant en série cinq (5) ans comme suit:

7 700 $	4,12%	14 juillet 2010
8 100 $	4,12%	14 juillet 2011
8 400 $	4,12%	14 juillet 2012
8 800 $	4,12%	14 juillet 2013
127 000 $	4,12%	14 juillet 2014

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

ATTENDU QUE, conformément au règlement d'emprunt numéro 188-2002, la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud souhaite emprunter par billet un montant total de 160 000$;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le règlement d'emprunt en vertu duquel ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy
APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance,
ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 160 000$ prévu au règlement d'emprunt numéro 188-2002 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 14 juillet 2009;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit:

2010	7 700 $
2011	8 100 $
2012	8 400 $
2013	8 800 $
2014	9 200 $
2014	117 800 $ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt, la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 14 juillet 2009), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2015 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement numéro 188-2002, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

HONORAIRES PROFESSIONNELS DE L'ARCHITECTE

Concernant le projet de développement domiciliaire, le relevé topographique a été fait les 26, 27 et 28 mai dernier et une première version du fichier informatique a été transmise à Noram. D'autres versions sont possibles, tout dépendant des besoins des ingénieurs.

Le directeur remet aux élus une copie des honoraires professionnels de «Arpentage Côte-du-Sud» ainsi qu'un document qui explique les éléments qui ont été considérés lors du relevé. Autorisez-vous le directeur à payer des honoraires?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer les honoraires professionnels de»Arpentage Côte-du-Sud s.e.n.c.» au montant de quatre mille sept cent soixante-quatorze dollars et soixante et un sous taxes incluses (4 774,61$) pour les relevés de terrain et le traitement des données dans le dossier du nouveau développement domiciliaire.

RÉSOLUTION ATTESTANT L'ADOPTION PAR LA MUNICIPALITÉ DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

Le 4 septembre 2007, la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud acceptait par voie de résolution (No 165-2007) la version finale du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et le plan de sa mise en œuvre.

Afin de permettre à chacune des municipalités d'obtenir le crédit de 10% applicable à la section «biens» de leurs contrats d'assurances, le courtier PMT Roy demande à chaque municipalité de lui transmettre une résolution attestant l'adoption par la municipalité du schéma de couverture de risques tel qu'approuvé par le ministère, et le respect en tous points de son plan de mise en œuvre.

À la réception de cette résolution, le courtier va demander à la MMQ d'émettre l'avenant de crédit.

ATTENDU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud avait accepté la version finale du schéma de couverture de risques en sécurité incendie à la séance régulière du mardi 4 septembre 2007;

ATTENDU QUE la MMQ a demandé aux municipalités sous son égide de lui confirmer par voie de résolution que le schéma de couverture de risques a bel et bien été adopté et ce, afin d'obtenir le crédit de 10% applicable à la section «biens» de leurs contrats d'assurances;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud atteste l'adoption du schéma de couverture de risques en sécurité incendie, tel qu'approuvé par le Ministère et compte respecter en tous points son plan de mise en œuvre.

QUE le MMQ, à la réception de cette résolution, émette un avenant de crédit.

honoraires professionnels

Concernant le nouveau développement domiciliaire, le directeur vous présente les honoraires de «Noram Experts-Conseils inc.» qui représentent 25% du projet total.

Autorisez-vous le directeur à payer ces honoraires?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Rénald Roy
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer les honoraires professionnels de «Noram Experts-Conseils inc.» au montant de six mille cent quatre-vingt-dix-neuf dollars et soixante-six sous taxes incluses (6 199,66$) ce qui représente 25% du montant total conclu avec la firme dans le dossier du développement domiciliaire.

EXPOSITION RÉGIONALE DE MONTMAGNY – CONTRIBUTION

L'exposition de Montmagny va se tenir du 16 au 19 juillet 2009. C'est un événement familial, agricole et éducatif présenté dans une atmosphère de fête.

Comme par les années passées, le comité organisateur serait heureux d'obtenir de la Municipalité une contribution financière de 100$. En retour, un panneau publicitaire sera installé au kiosque d'information et à l'Expodrome Boulet.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de

verser une aide financière de l'ordre de cent dollars (100$) pour la tenue de l'Exposition régionale de Montmagny entre le 16 et le 19 juillet prochain;

QU'en retour de sa contribution, un panneau publicitaire soit installé au kiosque de l'information.

PROPOSITION DE PARTENARIAT – JOURNÉE «PORTES OUVERTES SUR LES FERMES DU QUÉBEC»

La Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud et ses syndicats affiliés se sont donnés pour objectif de mieux faire connaître les pratiques agricoles et démontrer l'importance de l'agroalimentaire dans la région. Trois entreprises agricoles ouvriront leurs portes et présenteront leur façon d'être, de faire et de vivre de l'agriculture.

Vous comprendrez qu'une telle activité demande beaucoup de ressources et d'organisation. À cet effet, nous sollicitons une contribution de la municipalité. Cette aide peut être financière, matérielle ou encore en ressources humaines.

Sur notre territoire, c'est la ferme Campagna inc., propriété de madame Isabelle Lemieux et de monsieur Éric Campagna, qui sera la ferme hôte.

ATTENDU QUE la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud et ses syndicats affiliés organisent depuis quelques années une journée «Portes ouvertes sur les fermes du Québec» afin de mieux faire connaître les pratiques agricoles;

ATTENDU QUE cette année, la Ferme Campagna inc., propriété de madame Isabelle Lemieux et de monsieur Éric Campagna, a été choisie pour être l'hôte de cette fête agroalimentaire;

ATTENDU QUE l'organisation d'une telle activité demande des ressources et de l'organisation;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'accorder un budget qui va se situer entre deux cents et trois cents dollars (200$ à 300$) comme contribution financière;

QUE cette contribution financière soit versée sous forme d'achat de produits régionaux ou encore sous forme d'argent selon le désir des organisateurs;

QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud souhaite à la Ferme Campagna inc. un dimanche 13 septembre 2009 des plus réussis.

AUTORISATION

Le directeur a parcouru avec le responsable des travaux publics et un représentant de BML les secteurs où la Municipalité compte mettre une couche d'asphalte. Dépendamment des quantités estimées pour recouvrir ces tronçons de chemin, la Municipalité devrait être en mesure de réparer près de trois (3) kilomètres de chemin.

À titre de rappel, le directeur mentionne que les argents pour payer ces travaux d'asphaltage proviennent du programme de remboursement de la taxe d'accise sur l'essence. La Municipalité s'est vu octroyer par le fédéral une somme de 404 953$ s'échelonnant entre 2005 et 2009. Elle en a utilisé une partie (±76 000$) pour le remplacement du tuyau d'aqueduc à l'ouest du village à l'automne 2007. Donc, il reste environ 328 953$ de disponible pour améliorer l'état de nos chemins municipaux. Le programme du remboursement de la taxe d'accise sur l'essence prend fin le 31 décembre 2009.

Le directeur, au moment où ce texte est écrit, n'a pas encore reçu l'estimation des quantités. Par contre, afin de ne pas retarder le processus des soumissions publiques, il vous demande l'autorisation d'aller en soumissions publiques aussitôt après l'avoir reçue.

Étant donné que le coût des travaux va dépasser 100 000$, la Municipalité doit aller en soumissions publiques à travers tout le Québec.

Êtes-vous d'accord avec cette démarche? Et si oui, lors de la réalisation des travaux, désirez-vous retenir les services d'un surveillant des travaux ou vous confiez cette responsabilité à notre responsable des travaux publics?

CONSIDÉRANT QUE le MAMROT a accepté que la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud consacre le restant de sa taxe d'accise sur l'essence à des travaux de voirie;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud doit utiliser entièrement les argents de la taxe d'accise sur l'essence d'ici le 31 décembre 2009 sinon elle va les perdre;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud a décidé d'utiliser les argents disponibles de sa taxe d'accise sur l'essence à une réfection de différents tronçons de ses chemins municipaux;

CONSIDÉRANT QUE le directeur et le responsable des travaux publics ont proposé au Conseil municipal les tronçons de chemin municipaux qui, à leurs yeux, semblaient les plus détériorés et que cette proposition a été acceptée;

CONSIDÉRANT QUE le coût de ces travaux de réfection de chemins municipaux vont s'élever à plus de cent mille dollars (100 000$) et que la Loi oblige d'aller en soumissions publiques dans ces circonstances;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux
APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à préparer le devis des travaux et à aller en soumissions publiques immédiatement;

QUE la Municipalité décide de confier la responsabilité de la surveillance des travaux de réfection de ses chemins à son responsable des travaux publics.

PROGRAMME SUR LA REDISTRIBUTION AUX MUNICIPALITÉS DES REDEVANCES POUR L'ÉLIMINATION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES (À TITRE INFORMATIF)

La Municipalité a reçu sa subvention au montant de 4 902,74$.

Cette subvention a été calculée sur la base d'un montant équivalent à 85% des redevances reçues à l'égard des matières résiduelles éliminées entre le 1er octobre 2008 et le 31 mars 2009 (6 mois).

Un document est remis aux élus. Sur celui-ci, on explique les calculs pour déterminer le montant total de la subvention accordée.

L'annexe 2 du document indique la performance de la Municipalité par rapport à Chaudière-Appalaches et par rapport à l'ensemble du Québec:

	Saint-François	Chaudière-Appalaches	Ensemble du Québec
Élimination moyenne (kg/personne/année)	364.90	395.95	368
Subvention moyenne par habitant liée à la performance	0,65$	0,60$	0,63$

Donc, la performance de la Municipalité est supérieure au groupe Chaudière-Appalaches et à l'ensemble du Québec.

CONVENTION

La Municipalité a reçu, en provenance du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, une copie dûment signée de la convention qui lui permet de réaliser le projet intitulé «Restauration de l'ancien couvent de la Congrégation-de-Notre-Dame et de l'ancien presbytère de Saint-François».

Maintenant, nous sommes rendus à l'étape des demandes de soumissions. Il va y avoir des travaux de menuiserie et des travaux de peinture à faire aux deux bâtiments.

1) Autorisez-vous le directeur à demander des soumissions sur invitation?

2) Avez-vous des préférences concernant le choix des entrepreneurs en menuiserie et en peinture?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise le directeur à demander des soumissions sur invitation pour les travaux de menuiserie et pour les travaux de peinture à exécuter à la Maison de la Paroisse et au Pavillon Pierre-Laurent Bédard;

QUE les travaux exécutés à ces deux bâtiments se limitent à ce qui apparaît sur la convention qui a été signée entre le ministère de la Culture et la Municipalité.

PACTE RURAL (À TITRE INFORMATIF)

Lors de sa réunion de juin dernier, le Conseil des Maires a adopté une modification au plan de travail du pacte rural de la MRC de Montmagny, concernant la date de dépôt des projets:

date de dépôt	période d'analyse	décision par la mrc
1er février	Février	1er mardi de mars
1er mai	Mai	1er mardi de juin
1er septembre	Septembre	1er mardi d'octobre
1er novembre	Novembre	3e mardi de novembre

MODIFICATIONS À LA LOI SUR LES ÉLECTIONS ET LES RÉFÉRENDUMS DANS LA MUNICIPALITÉ (À TITRE INFORMATIF)

La période prévue pour le dépôt des déclarations de mise en candidature est réduite à 15 jours, soit du vendredi 18 septembre au vendredi 2 octobre 2009 à 16h 30.

Par l'effet de la Loi, il ne peut y avoir de séance ordinaire en octobre 2009 à moins que:

1) elle ne soit prévue jeudi le 1er octobre ou vendredi le 2 octobre pour se terminer avant 16 h30.
2) le conseil modifie son calendrier en adoptant une résolution et en publiant un avis à cet effet. Par exemple, le Conseil pourrait tenir une deuxième séance ordinaire à la fin du mois de septembre.

Concernant la problématique de la tenue de la séance régulière en octobre, le Conseil avisera en temps et lieu, dépendamment de l'urgence des dossiers à traiter, s'il devra tenir une séance régulière additionnelle en septembre 2009. Si tel est le cas, un avis public sera affiché pour aviser la population.

société de développement de st-françois

À la séance régulière du 1er juin dernier, la Municipalité avait retenu les services du notaire Mario Bilodeau pour justement constituer en bonne et due forme la Société de développement de St-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Le notaire Bilodeau veut connaître le nom de ceux ou celles qui vont siéger sur le comité de la Société. Le minimum requis est de trois (3) personnes. Donc:

1) Monsieur Auguste Boulet
2) Monsieur Jean-Yves Gosselin
3) Monsieur Ernest Lachance
4) Monsieur Mario Marcoux
5) Monsieur Rénald Roy

PÉRIODE DE QUESTIONS

A) On fait remarquer que vis-à-vis du 1010, chemin St-François Ouest, il y a un ponceau de chemin à corriger.

B) Deux lettres sont remises à monsieur le Maire. La première demande de passer une réso-

lution pour faire pression au Gouvernement afin que le rôle triennal n'augmente plus de façon aussi drastique parce que les gens moins bien nantis et les personnes âgées ne seront plus capables de garder leurs maisons. La deuxième, ce sont des questions qui sont reliées au dossier du presbytère.

C) On s'informe si le dossier du développement domiciliaire avance.

ATTENDU QUE le rôle triennal d'évaluation montre de très fortes hausses depuis ces dernières années;

ATTENDU QUE les propriétaires moins bien nantis et spécialement les personnes âgées éprouvent de plus en plus de difficultés à conserver leurs maisons;

ATTENDU QUE la hausse des salaires et la hausse des pensions n'est pas du tout proportionnelle à la hausse de l'évaluation ces dernières années;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance
APPUYÉ par monsieur Rénald Roy
ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud demande au Gouvernement de se pencher très sérieusement sur ce phénomène qui a des répercussions très négatives surtout sur la strate de population mentionnée ci-haut;

QUE cette résolution soit envoyée au MAMROT à l'attention du ministre Laurent Lessard, au premier ministre monsieur Jean Charest et au député de Montmagny-L'Islet monsieur Norbert Morin.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Rénald Roy
ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à vingt heures et cinquante-cinq minutes.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire
Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 3 août 2009, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, maire, messieurs Mario Marcoux, Rénald Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 6 JUILLET 2009

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 juillet 2009 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 6 juillet 2009 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER D'AOÛT 2009

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Hydro-Québec, clignotants école		34,96
Telus, bureau, garage, service incendie, usine d'eau potable		956,64
Soc. d'agriculture de Montmagny, contribution municipale (Expo)		100,00
Syndicat de l'UPA,		
contribution municipale «Portes ouvertes sur les fermes du Québec»		300,00
Terrapex Environnement, étude géotechnique (développement résidentiel)		5 079,38
Postes Canada, envoi journal l'Écho + circulaires		305,74
Influx inc., devis préliminaires reliés à la structure (presbytère)		4 515,00
Michel Lepage, 1er versement forfaitaire embellissement		1 100,00
Ultra Dépanneur St-François, essence		944,02
Yves Laflamme, dir. gén., remb. frais déplacement 240 km		93,60
Postes Canada:		
Envoi journal l'Écho à l'extérieur	29,70	
Achat 500 timbres	304,76	334,46
Ministre Revenu Québec, remise de juillet 2009		10 391,21
Revenu Canada, remise de juillet 2009		4 714,54
CARRA, remise de juillet 2009		326,74
La Fabrique, loyer bibliothèque août 2009		166,67
ADF Diesel, cylindre, etc... (souffleur)		2 351,14
Air liquide, gaz en bouteille (garage)		317,19
Aquatech, factures de rattrapage:		
Opération des ouvrages d'assainissement des eaux usées	198,17	
Gestion et exploitation des ouvrages de traitement d'eau potable	818,41	1 016,58
Aquatech, gestion et exploitation usine d'eau potable et ass. des eaux usées		6 951,22
Aréo-Feu, appareil respiratoire (service incendie)		4 421,31
Bibliothèque du Rocher, abonnement 13 jeunes Terrain de jeux		6,50
Breton Métal, métal (garage)		44,02
Bureautique Côte Sud:		
1 caisse de papier, papeterie	56,99	
Contrat photocopieur	147,52	204,51
Carquest pièces d'autos, pièces Garage, pièces Chevrolet		300,92
Clôture Alpha inc., poteaux + rallonges (usine d'eau potable)		596,55
Commercial Maintenance Chemical Corp., dégraisseur (usine d'eau potable)	547,45	
Construction B.M.L., division Sintra inc., 30,16 t.m. asphalte à 70,20		2 389,84
Cytech Mercier, vérifier le mélangeur du réservoir de polymère		175,63
Distribution Steeve Blais, matériel d'entretien		130,88
FQM, facturation Dicom		68,61
Gaétan Bolduc et ass. inc., réinstaller surpresseur (ass. des eaux)		743,85
Hydro-Québec, électricité:		
Maison de la Paroisse	475,24	
Caserne incendie	266,17	
Garage	471,26	
Enseigne 4-chemins	29,22	
Poste ass. Morigeau	176,71	

Parc Olivier Tremblay	47,28	
Compteur d'eau St-Pierre	28,37	
Surpresseur St-Pierre	134,90	
Usine d'eau potable	3 754,09	
Pavillon Bédard	58,43	
2, 5e Rue Est	31,85	
Assainissement village	2 591,79	
Presbytère	105,18	8 170,49
Jocelyne Noël, entretien bureau juillet		90,00
Journal l'Oie Blanche, avis public – réfection de différents tronçons de chemin		82,52
Kemira:		
18 320 kg à 4,10$ Pass (usine eau potable)	8 478,27	
Produit "Superfloc" (usine d'eau potable)	842,05	9 320,32
L. P. Tanguay, 1 250 litres à 0,47$ chlore (usine eau potable)		663,15
Le Réseau Mobilité Plus, téléavertisseurs (service incendie)		154,47
L'Écho de St-François, publicité juillet 2009		585,00
Lemieux Nolet comptables agréés,		
hon. prof. vérifications comptables au 31 décembre 2008		9 594,38
Les Concassés du Cap inc., collecte mensuelle juillet 2009		4 829,21
M.R.C. Montmagny:		
Entente inspecteur intermunicipale	8 784,45	
Collecte tonnage juin	490,80	9 275,25
Martin Simard Transport, 3 voyages (vider lit de séchage à l'usine d'eau potable)	2 259,72	
Martineau Express inc., transport colis		11,18
Maxxam, analyses eau potable et eaux usées		370,80
Municipalité Berthier-sur-Mer, entraide incendie		42,00
Noram Experts-Conseils,		
hon. prof. (nouveau développement résidentiel) 90% solde		16 119,11
O.M.H. St-François, 10% déficit selon états financiers 2008		13 704,00
Pharmacie Pierre Martin, eau déminéralisée		14,00
Philias Blais et fils enr., 6hres de tracteur à 70$/hre pour vider le lit de séc hage		474,08
Philippe Gosselin et ass. ltée, 1659,1 litres d'huile à chauffage M. Paroisse à .5170	968,19	
Pièces d'Autos GGM, pièces Ford 10 roues		96,89
Pneus André Ouellet, rechaper 3 pneus niveleuse		5 137,82
Praxair, 3 729 m³ oxygène à .3624 (usine d'eau potable)		1 533,04
Québec Linge, location nettoyage salopettes (garage)		120,40
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, enfouissement juin 2009		4 031,14
Soc. Coop. Agr. Riv. du Sud, matériel divers:		
Maison de la Paroisse	14,94	
Loisirs	59,08	
Rouleau Bomag	9,13	
Assainissement des eaux	1 284,70	
Usine d'eau potable	112,56	
Voirie Garage	310,20	1 790,61
Société Mutuelle de Prévention, honoraires juillet à décembre 2009		782,80
Telus Mobilité, cellulaire garage		28,72
Telus, surpresseur St-Pierre		56.76
Thibault Montmagny, pièces camion Chevrolet		109,55
Transport Gilmyr, inspection SAAQ camion incendie		146,74
Veolia services d'assainissement inc.:		
Inspection par caméra	1 744,67	
Pomper station de pompage	1 402,95	3 147,62
TOTAL:		**143 339,12**

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS PUBLIQUES POUR L'ASPHALTAGE DE 4 TRONÇONS DE CHEMINS

À la séance régulière du lundi 6 juillet 2009, le Conseil avait autorisé le directeur à aller en soumissions publiques pour le resurfaçage de 4 tronçons de chemins municipaux qui vont couvrir 2,9 kilomètres de long.

Les soumissionnaires devaient venir chercher le devis descriptif des travaux au bureau municipal. La date butoir pour la réception a été fixée au 23 juillet à 15 heures.

Voici le résultat à l'ouverture des soumissions:

soumissionnaires	bordereau «A» réf. de 2 tronçons sur le ch. riv. du sud	bordereau «B» réf. de 2 tronçons sur le ch. st-frs o	total (taxes incl.)
Les entreprises			
Lévisiennes inc.	168 094,54	134 213,31	302 307,85
Construction B.M.L.	160 918,21	130 746,05	291 664,26
Les Constructions HDF	-----	-----	-----
Jacques et Raynald Morin	170 490,01	138 523,13	309 013,14
Pavage réparations Francoeur inc.	-----	-----	-----

Les soumissions ont été analysées afin de vérifier leur conformité. Aussi, la Municipalité décide de retenir la soumission de l'entrepreneur «Construction B.M.L., division de Sintra inc.».

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est allée en soumissions publiques pour le resurfaçage de 4 tronçons de chemins municipaux;

ATTENDU QUE les soumissionnaires avaient jusqu'au 23 juillet à 15 heures pour déposer leurs soumissions au bureau municipal;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de «Construction B.M.L., division de Sintra inc.» au montant de deux cent quatre-vingt-onze mille six cent soixante-quatre dollars et vingt-six sous (291 664,26$) taxes incluses pour les travaux décrits dans le premier «ATTENDU QUE»;

QUE le directeur général analyse la conformité de la soumission retenue et qu'il prépare le contrat qui va lier les deux (2) parties;

QUE les travaux de resurfaçage soient entrepris le plus tôt possible par l'entrepreneur retenu afin que la Municipalité puisse tracer ses lignes de rue.

autorisation à signer le contrat

Le directeur a préparé un contrat pour l'asphaltage de 4 tronçons de chemins municipaux. Les parties liées sont l'entrepreneur «Construction B.M.L., division de Sintra inc.» et le propriétaire «La Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud».

Autorisez-vous monsieur le Maire et le directeur à signer ledit contrat?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur le Maire Yves Laflamme et le directeur général monsieur Yves Laflamme comme les personnes autorisées à signer le contrat avec l'entrepreneur «Construction B.M.L., division de Sintra inc.» concernant la réfection de différents tronçons de chemins qui sont bien identifiés dans le devis descriptif.

PRÉSENTATION D'UNE OFFRE POUR RECONDITIONNER 2 POMPES

Réparation Électrique Montmagny (REM) présente une offre pour reconditionner une pompe 2 HP utilisée à l'usine de filtration d'eau potable: 439,78$ avant taxes. Pour une pompe neuve, il en coûte 1 088,61$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de faire reconditionner deux pompes 2 HP à quatre cent trente-neuf dollars et soixante-dix-huit sous taxes en sus (439,78$) chacune chez «Réparation Électrique Montmagny»;

QUE les deux pompes reconditionnées soient garanties pour une durée de trois (3) mois.

RÈGLEMENT MUNICIPAL DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE POUR LE FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1

Le directeur avait remis aux élus, à l'assemblée régulière du 6 juillet dernier, une copie du modèle de règlement que le MAMROT recommandait d'utiliser.

Ledit règlement n'a pas été adopté. Le Conseil n'avait pas eu le temps nécessaire pour bien l'étudier.

Entre temps, le directeur s'est informé auprès du MAMROT afin de bien comprendre cette réglementation que la Municipalité doit obligatoirement adopter avant le 30 septembre 2009.

Actuellement, un tarif de 46¢ par ligne téléphonique apparaît sur le compte de téléphone. À partir du 1er décembre 2009, c'est un tarif de 40¢ par ligne téléphonique qui va apparaître sur le compte de téléphone. Pourquoi cette baisse? Parce que, grâce à cette nouvelle réglementation, les centrales d'urgence vont rejoindre le système filaire et le non-filaire (cellulaire), donc un réseau beaucoup plus vaste. Plus de payeurs = baisse de tarif.

Un modèle de règlement est fourni par le MAMROT et il est fortement recommandé de l'utiliser. Un avis de motion n'est pas nécessaire avant de l'adopter. Ce doit être fait au plus tard le 30 septembre 2009.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Rénald Roy
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'adopter le règlement no 219-2009 qui va décréter l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

Le MAMROT a avisé les municipalités qu'il n'était pas nécessaire d'avis de motion avant d'adopter ce règlement.

Voici maintenant ledit règlement:

RÈGLEMENT NO 219-2009

Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1

Le Conseil décrète ce qui suit:

1. Pour l'application du présent règlement, on entend par:
   1° «client»: une personne qui souscrit un service téléphonique dans un but autre que d'en effectuer de nouveau la fourniture à titre de fournisseur de services de télécommunication;
   2° «service téléphonique»: un service de télécommunication qui remplit les deux conditions suivantes:
      a) il permet de composer le 9-1-1 pour joindre directement ou indirectement un centre d'urgence 9-1-1 offrant des services au Québec;
      b) il est fourni, sur le territoire de la municipalité locale, par un fournisseur de services de télécommunication.

Lorsqu'un fournisseur de services de télécommunication réserve un de ses services téléphoniques pour sa propre utilisation, il est réputé, quant à ce service, un client visé au paragraphe 1° du premier alinéa.

Pour l'application du sous-paragraphe b du paragraphe 2° du premier alinéa, le service de télécommunication est réputé fourni sur le territoire de la municipalité locale lorsque le numéro de téléphone attribué au client pour l'utilisation du service comporte un indicatif régional du Québec.

2. À compter du 1er décembre 2009 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,40$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

3. Le client doit payer la taxe pour chaque mois au cours duquel il reçoit, à un moment quelconque, un service téléphonique.
4. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire fait publier à la Gazette officielle du Québec.

SOUMISSION SUR INVITATION CONCERNANT LA MAISON DE LA PAROISSE ET LE PAVILLON PIERRE-LAURENT BÉDARD

Des soumissions sur invitation ont été demandées par la Municipalité pour des travaux de menuiserie à la Maison de la Paroisse et au Pavillon Pierre-Laurent Bédard.

Les soumissionnaires invités avaient jusqu'au 3 août à 16 heures pour déposer leurs soumissions.

Il n'y a qu'un soumissionnaire invité qui a répondu à l'appel, soit «Construction ABSDA enr.» du 160, chemin Les Prairies Ouest.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services de «Construction ABSDA enr.» pour effectuer des travaux de menuiserie au Pavillon Pierre-Laurent Bédard et à la Maison de la Paroisse.

QUE ces travaux soient effectués avant la fin de l'été 2009.

VIEUX BALAI DE RUE

Que fait-on avec le vieux balai de rue? Il n'y a pas de pièce dont on peut se servir pour notre balai actuel.

Le Conseil demande au directeur de le mettre en vente dans le journal «L'Écho de St-François».

CONSIDÉRANT QUE les pièces du vieux balai de rue ne peuvent servir pour réparer le nouveau balai de rue;

CONSIDÉRANT QU'il est remisé dehors et qu'il n'est d'aucune utilité pour la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance
ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal demande au directeur général de préparer et de faire paraître une annonce dans le journal local pour la vente du vieux balai de rue.

RAPPORT D'INSPECTION PAR CAMÉRA DE LA FIRME VÉOLIA

Une inspection par caméra a été faite le 28 mai dernier sur un secteur du tuyau d'égout de la Municipalité. Le but de cette inspection était de vérifier si on pouvait apercevoir une anomalie qui causait le problème au 307 chemin St-François Ouest.

Le propriétaire du bâtiment vit des désagréments depuis les 2 derniers hivers. En effet, ses égouts gèlent et ne fonctionnent plus. Est-ce la partie du propriétaire du bâtiment ou la partie de la Municipalité qui est en cause ou encore les deux? Voilà pourquoi une inspection par caméra a été pratiquée.

La firme «Véolia» a déposé son rapport d'inspection le 10 juillet dernier. Le directeur en a remis une copie à chacun des élus et également une copie au propriétaire qui vit cette pénible situation.

Donc, suite à l'examen du rapport d'inspection, la Municipalité décide d'aller creuser avec sa pépine au 307, chemin St-François Ouest afin de vérifier s'il y a défectuosité au niveau du raccordement.

Le coût de ces travaux sera assumé par la Municipalité. S'il s'avérait que le problème n'est pas là, alors la responsabilité va incomber au propriétaire pour la suite des travaux et évidemment, il devra en assumer entièrement les frais.

FUTUR DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

La firme Noram Experts-Conseils inc. transmet une série de plans pour approbation ainsi qu'une lettre d'explications pour orienter les choix que la Municipalité devra faire avant l'émission des plans finaux pour l'obtention du certificat d'autorisation de l'Environnement.

Noram joint également un bordereau d'estimation préliminaire des coûts de construction. Ce der-

nier sera révisé suite aux décisions prises par la Municipalité.

Le directeur en remet une copie à chacun des élus.

Afin de prendre de bonnes décisions, le Conseil demande au directeur de préparer une rencontre avec un représentant de la firme «Noram Experts-Conseils inc.». S'il n'y a pas de changement, celle-ci devrait avoir lieu mardi le 4 août prochain.

FOIRE AU VILLAGE

La 4e édition de la Foire au Village va se dérouler les 14, 22 et 23 août prochains sur le terrain du Centre des Loisirs.

L'activité du 14 août est un 5 à 7 où les commerces, les organismes, les industries et autres peuvent louer des tables, se rassembler et se divertir. Le 5 à 7 est suivi d'une soirée.

Le coût de location pour une table est de 110$. C'est bon pour 10 personnes, 2 consommations/ chacun, des ailes de poulet et des croustilles. De plus, la soirée est incluse.

L'année dernière, la Municipalité avait réservé une table. Est-ce qu'elle compte récidiver cette année?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de louer une table à 110$ pour l'activité du 14 août prochain dans le cadre de la 4e édition de la Foire au Village.

APPUI POUR LE MAINTIEN DES BUREAUX DE POSTE PUBLICS ET LA LIVRAISON EN MILIEU RURAL

Le Gouvernement fédéral examine la possibilité de remplacer les bureaux de poste publics par des comptoirs postaux qui seraient exploités par le secteur privé.

La Société canadienne des postes recommande également de réévaluer la pertinence de la livraison aux boîtes aux lettres rurales.

Donc, si ces études se concrétisaient, il y aurait des pertes d'emploi et le service serait diminué.

Aussi, le syndicat de la Société canadienne des postes demande aux municipalités de l'appuyer dans sa démarche de mettre fin au moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés en milieu rural.

Est-ce que la Municipalité donne son appui au syndicat?

ATTENDU QUE le rapport de l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes recommande de remplacer le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés en milieu rural ou dans de petites villes par de nouvelles règles et procédures qui permettraient, entre autres, de remplacer des bureaux de poste publics par des comptoirs postaux exploités par le secteur privé;

ATTENDU QUE le rapport recommande également de réévaluer la pertinence de la livraison aux boîtes aux lettres rurales;

ATTENDU QUE ces recommandations, si elles étaient mises en œuvre par le gouvernement fédéral, menaceraient le service postal public de notre collectivité et les emplois qui y sont rattachés et modifieraient fondamentalement la nature du réseau de points de vente au détail et de livraison de Postes Canada.;

ATTENDU QUE le rapport propose que Postes Canada utilise son processus de consultation auprès des collectivités quand elle entend fermer ou rationaliser un bureau de poste ou un comptoir postal et qu'elle se serve d'un processus semblable quand elle entend remplacer la livraison à des boîtes aux lettres rurales par un service de livraison à des boîtes postales communautaires, à des boîtes vertes ou à un bureau de poste, bien que ce processus de consultation soit hautement inadéquat.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud demande que le gouvernement maintienne dans notre collectivité le service postal public et les emplois qui y

sont rattachés en rejetant les recommandations de l'Examen stratégique qui auraient pour effet:

1) de mettre fin au moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés en milieu rural et dans les petites villes et d'accorder à Postes Canada la souplesse nécessaire pour fermer des bureaux de poste visés par le moratoire actuel ou pour convertir des bureaux de poste publics en des points de vente privés;
2) de réduire la livraison à des boîtes aux lettres rurales sans d'abord examiner les différentes options ou sans consulter les résidents ou les représentants des travailleuses et travailleurs des postes.

QUE le ministre Merrifield consulte la population, les syndicats des postes et d'autres principaux intervenants en vue d'élaborer un processus uniforme et démocratique qui servirait à apporter des modifications fondamentales au réseau de points de vente et de livraison de Postes Canada.

SOUMISSIONS SUR INVITATION POUR APPAREIL RESPIRATOIRE

Le chef pompier veut faire l'achat d'un appareil respiratoire. Aussi, a-t-il demandé des soumissions sur invitation auprès de 3 fournisseurs:

1- Acklands Granger	5 485,86$ taxes en sus
2- Aréo-Feu	3 895,00$ taxes en sus
3- CFS ltée	4 229,10$ taxes en sus

Est-ce que le Conseil municipal donne son aval pour l'achat d'un appareil respiratoire chez «Aréo-Feu»?

CONSIDÉRANT QUE le budget 2009 du service incendie permet l'achat d'un autre appareil respiratoire;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux
APPUYÉ par monsieur Rénald Roy
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission sur invitation de «Aréo-Feu» au montant de trois mille huit cent quatre-vingt-quinze dollars (3 895$) taxes en sus pour l'achat d'un appareil respiratoire SCBA-M7 2216 PSI.

CHANGEMENT DE PAGETTES

La brigade incendie aimerait changer de pagettes parce que l'écran de celles qu'ils ont en ce moment n'est pas bien visible le soir. Aussi, ont-ils reçu une proposition de la compagnie «Pagenet» soit 1 an gratuit et, par la suite, des frais mensuels de 6,95$/mois/pagette. La brigade incendie a 23 pagettes donc globalement par mois ça représente des frais de 159,85$. L'écran des pagettes de Pagenet est plus grand et lumineux le soir donc bien visible.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la proposition de la compagnie «Pagenet» à savoir 1 an gratuit et des frais mensuels par la suite de 6,95$ par pagette par mois et tout ça avec un écran plus grand et plus visible le soir.

écran pour usine d'eau potable

L'écran de la robotique a subi des dommages car il y a eu infiltration d'eau.

L'opératrice de l'usine a fait venir un spécialiste pour vérifier l'état de l'écran. Résultat: il faut le remplacer.

Un écran reconditionné en échange du vieux, garanti de 3 mois, coûte ..... 2 138,67$

Un écran neuf coûte ..... 3 736,25$

Cette pièce est essentielle pour identifier les problèmes lorsque des alarmes sont déclenchées. L'écran dit à l'opératrice où est situé le problème et de quelle nature il est.

Afin de régler le problème de l'infiltration d'eau, un panneau de plexiglas va être installé par les employés municipaux. Ainsi, l'écran sera toujours protégé.

Est-ce que le Conseil donne son aval pour le remplacement de l'écran et si oui, optez-vous pour

l'écran reconditionné ou pour l'écran neuf?

CONSIDÉRANT QUE l'écran tactile sur le panneau de la section robotique est essentiel pour opérer l'usine de filtration d'eau potable en mode manuel;

CONSIDÉRANT QU'il serait très risqué de se fier uniquement au logiciel qui permet présentement d'opérer l'usine en mode automatique;

CONSIDÉRANT QUE le problème d'infiltration d'eau, à cet endroit, a été endigué grâce à l'installation d'un panneau protecteur en plexiglas;

CONSIDÉRANT QUE tous les écrans tactiles sur le panneau de la robotique vont être également protégés par un plastique;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance
APPUYÉ par monsieur Rénald Roy
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de remplacer l'écran actuel par un écran reconditionné au coût de deux mille cent trente-huit dollars et soixante-sept sous (2 138,67$) taxes en sus avec une garantie de trois (3) mois;

QUE «MS2 Contrôle inc.» vienne installer l'écran reconditionné le plus tôt possible.

LIGNAGE DES CHEMINS MUNICIPAUX

Après que Construction B.M.L. aura complété le contrat d'asphaltage concernant la réfection de quatre tronçons de chemins municipaux, il va falloir tracer des lignes de rue.

La Municipalité dispose d'un budget de 6 500$ pour tracer les lignes de rue. L'année dernière, 24 530 mètres linéaires de lignes de rue ont été tracées. Le coût était de .184¢ le mètre linéaire.

Autorisez-vous le directeur à demander un prix pour les lignes de rue et conservez-vous la même politique, soit d'en tracer aux endroits où elles sont le plus effacées?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur à demander des prix pour le traçage des lignes de rue;

QUE la même politique soit gardée, c'est-à-dire qu'on en trace aux endroits où elles sont le moins visibles;

QUE la traverse d'écoliers soit refaite;

QUE des lignes d'arrêt aux intersections soient peinturées;

QUE les lignes de rue soient tracées à une température d'au moins 10° Celsius et sur une surface sèche;

QUE les lignes de rue soient phosphorescentes pour une meilleure visibilité le soir et la nuit.

VARIA

Est-ce que la Municipalité veut adhérer au programme de soutien aux réalisations locales – diagnostic résidentiel – mieux consommer/Hydro-Québec?

Qu'est-ce que c'est?

- C'est un service gratuit d'analyse de la consommation énergétique.
- C'est un questionnaire à remplir en ligne ou sur papier.
- C'est un rapport de recommandations personnalisé proposant des mesures concrètes pour économiser de l'énergie.
- C'est un tableau détaillé qui permet de mieux comprendre notre consommation d'énergie.

Qu'est-ce que ça rapporte à la Municipalité?

Pour chaque ménage qui se donnera la peine de remplir le rapport énergétique, la Municipalité touchera 30$ par rapport envoyé par la poste et 35$ par rapport envoyé par Internet.

Le montant remis par Hydro-Québec à la Municipalité devra servir à réaliser un ou plusieurs pro-

jets collectifs dans le domaine d'activités suivantes:

- culture - sports et loisirs - environnement - communautaire

Les critères d'admissibilité sont:

- favoriser la mobilisation de la population - être accessible à l'ensemble - avoir un caractère permanent

ATTENDU QU'Hydro-Québec déploie des efforts soutenus pour inciter sa clientèle à économiser l'énergie;

ATTENDU QUE pour mieux atteindre ses objectifs, Hydro-Québec compte, entre autres, sur le «diagnostic résidentiel - mieux consommer», lequel consiste en une évaluation de la consommation d'énergie d'une résidence et d'une liste de conseils personnalisés en vue d'optimiser cette consommation;

ATTENDU QUE pour ce faire, elle met en œuvre une nouvelle stratégie promotionnelle qui s'appuie sur une approche communautaire et régionale en demandant aux collectivités de participer à l'effort de promotion;

ATTENDU QUE les municipalités participantes sont donc invitées à encourager leurs résidents admissibles à remplir le questionnaire du diagnostic résidentiel en faisant valoir que, pour chaque rapport de recommandations transmis à un client admissible, un montant sera remis à la municipalité en vue de la réalisation d'un projet mobilisateur;

ATTENDU QUE ce montant sera de 30$ par rapport de recommandations en format papier et de 35$ par rapport de recommandations en format électronique;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de collaborer avec Hydro-Québec dans le cadre du programme «Soutien aux réalisations locales – diagnostic résidentiel - mieux consommer»;

QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud soumet le projet: amélioration d'infrastructures communautaires, soit:

1) construction de tables de pique-nique 2) réaménagement de quelques bandes de patinoire

QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne Yves Laflamme, dir. gén., comme responsable de ces projets et comme celui qui accompagnera Hydro-Québec au cours de cette campagne;

QUE la Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise monsieur Yves Laflamme, Maire, à signer pour et au nom de la Municipalité tout document et/ou formulaire donnant effet à la présente résolution. En l'absence de monsieur le Maire, la Municipalité autorise Yves Laflamme, le directeur général, à signer à titre de substitut, pour et au nom de la Municipalité, tout document et/ou formulaire donnant effet à la présente résolution;

QUE la Municipalité soit autorisée à recevoir paiement de la totalité de l'appui financier d'Hydro-Québec pour le projet: amélioration d'infrastructures communautaires, soit:

- construction de tables de pique-nique - réaménagement de quelques bandes de patinoire.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à vingt heures et trente minutes.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

PROVINCE DE QUÉBEC
LES LOISIRS ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY INC.

COMPTES PAYÉS EN JUIN 2009

Audrey Bonneau, remb. factures piscine		72,53
Clément Mady Madmax, t-shirts (terrain de jeux)		446,99
Croix Rouge Canadienne, accréditation 2009		65,00
Dépanneur Ultra, factures diverses:		
Bière	23,24	
Épicerie	24,72	47,96
Dominique Marois, remboursement de factures:		
Vélothon	137,29	
Boisson	204,36	
Matériel piscine	22,53	
Routeur	169,30	
Frais de cellulaire (mai – juin 2009)	70,00	603,48
Hydro-Québec:		
Électricité	1 232,13	
Climatisation	82,11	1 314,24
Léonie Lapointe:		
Remb. factures terrain de jeux	196,68	
Frais de cellulaire	34,99	231,67
Ludik Éduc, formation «Coffre à outils pour apprentis»		400,00
Marie-Pier Pellerin, remb. factures terrain de jeux		110,27
MDM Publicité, 24 chandails soccer + numéros		644,41
Ministre des Finances, demandes de permis de réunion		70,00
Philippe Gosselin, huile à chauffage		743,87
Sandra Bélanger, remb. frais d'inscription terrain de jeux		25,00
Soc. Coop agr. Riv. du Sud, matériel divers (entretien, réparation bâtisses)		137,90
Telus Québec, service & interurbains		124,51
URLS Chaudière-Appalaches, formation moniteurs terrain de jeux		847,00
Vidéotron, câble		43,74
TOTAL:		**5 928,57**

DÉPÔTS EFFECTUÉS EN JUIN 2009

Remb. formation des moniteurs par Caisse pop.	847,00
Location de salle	395,07
Gratifications	40,06
Bar	206,56
Boisson	362,50
Remb. TPS du 01-01 au 31-03-2009	732,21
Inscriptions terrain de jeux	8 445,00
Restant des Pieds gelés	50,00
Cours de natation	90,00
Commandite terrain de jeux	100,00
Activité de financement du terrain de jeux (Stop)	600,00
TOTAL	**11 868,40**

PROVINCE DE QUÉBEC
LES LOISIRS ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY INC.

COMPTES PAYÉS EN JUILLET 2009

Vidéotron, câble		43,74
Soc. Coop. Agr. Riv. sud, matériel divers:		
Produits chimiques, piscine	123,48	
Produits d'entretien, piscine	13,57	
Entretien, réparation bâtisse	4,04	
Entretien, réparation, terrain de jeux	78,16	219,25
La P'tite ferme du sous-bois, visite du 6 juillet (71 enfants)		603,46
Aquam inc., matelas «Aquafun sous-marin»		186,24
Valérie Noël, remboursement inscription terrain de jeux		100,00
Éducazoo, activité au terrain de jeux		479,72
Plage lac St-Joseph, voyage plage lac St-Joseph (terrain de jeux)		354,99
Ministre des Finances, demande de permis de réunion – Foire au village		225,00
Léonie Lapointe:		
Remb. factures terrain de jeux	230,91	
Cellulaire juillet	34,16	265,07
Distribution Steeve Blais, matériel divers:		
Matériel cuisine	130,91	
Matériel divers d'entretien	154,58	285,49
Croix-Rouge canadienne, écussons		295,28
Molson Canada 2005, bière		899,70
Casse-croûte chez Mike, crème molle – terrain de jeux		150,00
Dominique Marois, remb. factures:		
SAQ	1 104,10	
Épicerie	70,03	1 174,13
Proludik, acompte location de jeux – fermeture terrain de jeux		480,00
John Meunier inc., kit test chlore (piscine)		61,98
Bureautique Côte Sud, fournitures de bureau		16,64
Commission scolaire Côte du Sud, 1er versement taxes scolaires		412,54
Municipalité St-François, 4e versement taxes municipales		1 026,55
Laurent Bouffard Sports inc., chlore		112,85
TOTAL:		**7 392,63**

DÉPÔTS EFFECTUÉS EN JUILLET 2009

Abonnements	656,60
Bar	1 808,28
Boisson	869,28
Commandites terrain de jeux	1 025,00
Cours de natation	2 900,00
Gratifications	3,02
Inscriptions terrain de jeux	1 075,00
Location Archers	1982,09
Location de salle	820,94
Remb. pour le vélothon de la Commission scolaire	670,55
Remb. pour nappe	35,00
Remb. pour permis de boisson	105,00
Remb. TVQ du 01-04 au 30-06-09	148,19
Restants des Pieds gelés	35,00
Service de bar	80,00
Service de garde, terrain de jeux	120,00
TOTAL	**12 333,95$**

Les Petites annonces de L'Écho

Annoncez dans les Petites annonces de L'Écho ne coûte que 3$. Alors si vous avez quelque chose à vendre ou un service à offrir, annoncez-vous dans cette page.

Autobus L.S.B.C. inc.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca

DEVENEZ MEMBRE EN 2009

Voici les organismes et les personnes qui sont à ce jour membres de *L'Écho de Saint-François* pour l'année 2009.

Membre organisme
Société conservation du Patrimoine
Le Cercle de Fermières
Club d'Âge d'Or
Comptoir d'Entraide
Club de Pétanque
Centre Gym Santé
Garde paroissiale St-François

Membre individuel
Raynald Laflamme
Denis Blais
Jean Gendron
Camille Laliberté
Lorraine Lamonde
Louisette Pellerin
Ernest Lachance
Rosaire Couture
Nicole L. Couture
Pierre Cauffopé
Jacques Boulet
Christiane Bombardier
Nicole Rémillard
Angèle Morin
Yves Laflamme
Michel Lamonde
Marie-Claude Breton
Yvan Corriveau
Gabriel Picard
Blanche Bonneau
Simon Rousseau
Diane Rousseau
Dr Simon Morin
France St-Hilaire
Aurèle Gendron
Valérie Savoie
Daniel Roy
Yolande Lachance
Madeleine Gendron
Mireille Fournier
Réjean Pellerin
Colette Boutin
Gonzague Lamonde
Irène C. Lamonde
Sonia Lapointe (N)
Sonia Girard (N)

(N): Nouveau membre

C'est la rentrée :
attention aux poux!

Le retour des enfants en garderie et en classe ramène toujours le même problème, celui des infestations de poux qui se propagent d'une tête à l'autre si facilement.

Si votre enfant a des poux, voici ce qu'il faut faire :

- Appliquez le plus tôt possible un traitement contre les poux selon les instructions sur l'emballage (disponible en pharmacie).
- Ne pas utiliser de revitalisant avant le traitement. Attendre 48 heures après le traitement avant de laver les cheveux.
- Traitez seulement les personnes atteintes.
- Retirez toutes les lentes, situées sur les cheveux principalement près du cuir chevelu.
- Nettoyez les objets personnels selon le matériau dont ils sont composés.
- Avisez l'école ou la garderie et tous les individus ayant eu un contact étroit avec la personne infestée.
- Retirez temporairement l'enfant de l'école ou de la garderie jusqu'après l'application du traitement.
- Passez le peigne fin de façon quotidienne pour détecter la présence de poux ou de lentes.
- Utilisez un autre type de produit si après 48 heures il y a toujours des poux vivants.
- Répétez le traitement de 7 à 10 jours après la première application.

N'hésitez pas à consulter votre pharmacien(ne) qui saura, comme toujours, vous conseiller.

PIERRE MARTIN
Pharmacien-propriétaire
542, chemin Saint-François Ouest,
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud
418 259-7728

membre affilié à Proxim

BESOIN DE PLANIFIER VOTRE PARCOURS FINANCIER?

GESTION DES AVOIRS
desjardins.com/expertise

Pour faire évoluer votre situation financière selon vos besoins, votre planificateur financier[1] vous propose de faire un plan personnalisé incluant :

- Diversification de votre portefeuille de placements
- Accompagnement dans la planification de votre retraite
- Stratégies financières pour les études des enfants, un prochain voyage, l'achat d'un chalet, etc.

Rencontrez votre planificateur financier. Il possède une vision globale de vos avoirs et travaille en collaboration avec une équipe d'experts pour vous aider à planifier les aspects de votre vie financière.

C'est plus qu'une banque. C'est Desjardins.

Siège social
526, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0
Téléphone : 418 259-7786
Sans frais : 1 866 259-7786

Centre de services St-Pierre-du-Sud
689, rue Principale
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 4B0
Téléphone : 418 248-1927

www.desjardins.com/caisse-rivieresud

Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière du Sud

[1] Le planificateur financier et représentant en épargne collective agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services financiers inc.